

# É D I T O

## Ramatuelle, en marche vers l'avenir !

Chères Ramatuelloises, chers Ramatuellois,



Tout en étant à l'écoute du monde, nous restons, au sein de notre presqu'île, des privilégiés. Dans un environnement national et international parfois inquiétant, je suis convaincu que la commune est l'institution la mieux placée pour rassurer, partager et répondre aux préoccupations présentes, quotidiennes, des citoyens.

C'est pourquoi la municipalité s'est mobilisée en 2016 pour pouvoir livrer le hameau des Combes-Jauffret à l'automne 2017 ; sauvegarder un maximum d'emplois dans la future

concession de plage naturelle de Pampelonne ; poursuivre le projet des fermes maraîchères en agriculture biologique sur les terrains communaux de l'arrière-plage ; maintenir en état nos routes ; enfouir des lignes aériennes et obtenir une deuxième fleur au concours des villages fleuris ; et, surtout, continuer de tisser des liens de convivialité et de solidarité entre tous les Ramatuellois, à travers un soutien sans faiblesse au monde associatif et aux bénévoles qui l'animent.

Certes, les réformes de l'État dévitalisent les communes, amoindrissent leurs moyens d'agir au nom d'une rationalité purement comptable et de plus en plus éloignée de l'humain.

Face à cette dérive, Ramatuelle puise ses possibilités dans un héritage du passé, un patrimoine que les municipalités successives ont su constituer. Mais la commune n'est pas seule à tirer parti de ce patrimoine, de son littoral renommé, de ces terres agricoles préservées, de la beauté de ces paysages... Et c'est avec une grande satisfaction que nous voyons surgir, ici ou là, et prendre corps de belles énergies, une génération de jeunes Ramatuellois engagés, qui préparent aujourd'hui le Ramatuelle de demain. Vous en découvrirez quelques exemples dans cette revue !

Le Maire, Roland BRUNO

Commune de Ramatuelle  
Revue municipale 2016

Directeur de la publication :  
Roland Bruno  
maire de Ramatuelle

Délégué à la communication :  
Bruno Caïetti

Conception et réalisation :  
Françoise Balet  
(rédaction, photos)  
Sylvie Pascarel  
(création graphique)

Photogravure, impression :  
Riccobono - Le Muy

Crédit photos :  
Denis Antoine  
Françoise Balet  
Emmanuel Bertrand  
Cyril Bruneau  
Sylvie Pascarel  
Frédéric Thiebaut  
Marco Villanti  
D.R.

Tous droits réservés.  
Reproduction interdite

Dépôt légal deuxième trimestre 2017



# Sommaire

## Mer et littoral

- . Plage de Pampelonne
  - Future concession
  - Une année de négociations avec l'État
  - Calendrier prévisionnel
  - . Baie de Pampelonne
  - Projet de zone de mouillage
  - . Conservatoire du littoral
  - Cap Taillat, un joyau à protéger
- p. 8  
p. 9  
p. 10 et 11  
p. 12 et 13

## Agriculture

- . Économie rurale
  - À la reconquête des friches
  - . Polyculture
  - Les Bouis et la ferme de Léa
- p. 16 et 17  
p. 18 et 19

## Économie

- . L'office de tourisme en catégorie 1
  - . Nos entrepreneurs sont dynamiques
  - . Marathon international du Golfe
- p. 22  
p. 23 et 24  
p. 25

## Aménagement du territoire

- . Plan local d'urbanisme
- p. 28 et 29

## Réalisations

- . Le budget municipal
  - . Jardin du souvenir et deuxième fleur
  - . Éco-hameau des Combes-Jauffret
- p. 32 et 33  
p. 34 et 35  
p. 36 et 37

## Culture

- . Initiatives culturelles
  - Jazz à Ramatuelle, concerts et échanges
  - Le Crayon s'affirme
  - . Les expositions
  - Tour d'horizon
  - . Le Conservatoire
  - à rayonnement intercommunal
  - . Les animations
  - . Les événements estivaux
  - Ramatuelle monte le son
  - Ramatuelle fait son cinéma
  - Les Nuits classiques
  - Le Festival de Ramatuelle
  - Jazz à Ramatuelle
- p. 40  
p. 41  
p. 42 et 43  
p. 44 et 45  
p. 46 à 49  
p. 50  
p. 51  
p. 52 et 53  
p. 54 et 55  
p. 56 et 57

## Traditions

- . Le Cercle du littoral
  - . La vie associative
  - Club photo
  - Comité de jumelage, 19 ans d'amitié
  - Foyer rural et associations
  - . Solidarités
- p. 60 et 61  
p. 64  
p. 65  
p. 66 et 67  
p. 68 et 69

## Sport

- . Football Club de Ramatuelle
  - . Tennis Club de Ramatuelle
  - . Sur le podium
  - Charlotte Dalmasso et Loïc Astier
  - Athina Onassis Horseshow
- p. 72  
p. 73  
p. 74  
p. 75

## Enfance-Jeunesse

- . École et activités périscolaires
  - . Accueil de loisirs et crèche
- p. 78 à 81  
p. 82 et 83

## Devoir de mémoire

- . Mariages, naissances, décès
- p. 84 à 87  
p. 90 et 91

## Sécurité

- . Côté terre et côté mer
- p. 94 et 95

## Sur l'agenda du maire

- 
- p. 96 et 97

## Regards

- 
- p. 98 et 99

## Infos mairie

- 
- p. 100 et 101

## La Mairie vous accueille

- 
- p. 102 et 103



Photo de couverture :  
Ce cliché de Denis Antoine,  
pris en 1976 aux Boutinelles,  
trouve son pendant en dernière page.  
Ramatuelle hier et aujourd'hui :  
une commune tournée vers l'avenir  
qui continue à respecter son héritage  
et préserver ses paysages.



# Plage de Pampelonne

## Future concession de plage naturelle de Pampelonne : une année de négociations avec l'État

Comme prévu la négociation de la future concession de plage avec les services de l'État en 2016 a été compliquée. La réglementation nationale "décret plage du 26 mai 2006" impose une réduction de 30 à 20 % de la surface et du linéaire de plage exploitables commercialement, et un démontage annuel de toutes les installations situées sur le domaine public maritime. Il fallait amortir ce choc par un surcroît d'intelligence... L'enquête publique a eu lieu du 12 décembre 2016 au 13 janvier 2017.

La commune elle-même a dû y participer pour faire valoir auprès de la commissaire-enquêtrice certains enjeux non pris en compte par les services de l'État qui ont finalisé le dossier de concession.

### Période de concertation : suite et fin

Depuis l'appel à idées lancé auprès du public durant l'été 2014 et dans le cadre d'une concertation décidée par délibération du 3 juin 2014, organisée pendant toute la durée de l'élaboration du dossier de demande de concession de plage à adresser par la commune au préfet, de multiples contributions ont été recueillies par la commune pour l'élaboration du projet communal, tant auprès des professionnels du tourisme, de la Chambre de commerce et d'industrie, que des associations locales de protection de l'environnement.

À travers une quarantaine de ces contributions, des idées multiples ont été exprimées : veiller à une bonne desserte de tous les secteurs de la plage en adaptant si nécessaire la largeur des chemins existants ; interdire la circulation des véhicules terrestres à moteur sur la plage (en trouvant une solution pour les livreurs) ; faciliter l'usage des vélos ; prendre en compte le changement climatique ; supprimer toute construction dans le cordon dunaire ; préserver une certaine image de plage naturelle ; encourager les activités sportives non motorisées en hiver ; favoriser une activité plus pérenne des établissements tout au long de l'année ; éviter autant que possible une réduction significative de l'offre d'accueil et de prestations ; encourager l'inscription des établissements dans la démarche de labellisation Qualité tourisme ; éviter toute uniformisation des établissements ; améliorer l'aménagement des parkings desservant la plage ; préserver "l'esprit Pampelonne"...

### Vœu adopté par le Conseil municipal

Par délibération du 24 octobre 2016, le Conseil municipal a adopté un vœu en faveur de :

- La possibilité d'accueillir des établissements de plage sur 30 % de la surface et du linéaire d'une plage (au lieu de 20 %) afin de conforter le financement d'un Schéma d'aménagement ;
- La possibilité de ne pas démonter annuellement les bâtiments d'exploitation afin de limiter les interventions sur une plage dans l'intérêt de son environnement naturel et du bilan écologique global.

Ce vœu a été transmis au préfet, à M. Jacques Bianchi, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Var ; M. Marc Giraud, président du Conseil départemental du Var ; M. Christian Estrosi, président du Conseil régional ; ainsi qu'aux ministres compétents : Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger ; Mme Martine Pinville, secrétaire d'État au Commerce. À suivre...

### Bilan de la concertation

Le 24 octobre 2016, le Conseil municipal a tiré le bilan de la concertation. Cette concertation a permis de mettre en évidence les craintes des professionnels et du public : réduction de la capacité d'accueil des établissements de plage, amoindrissement de leur potentiel économique, difficultés techniques liées au démontage et remontage annuels, remise en cause du caractère pittoresque et familial...

En élaborant son projet, la commune a eu à cœur de préserver autant que possible la qualité des prestations offertes par les établissements de la plage de Pampelonne.

C'est ainsi que la commune a obtenu de l'État le maintien d'une offre de restauration en relation avec la demande des usagers (offre qui risquait d'être réduite à une simple "restauration légère"). De même, pourront être maintenues les boutiques proposant des articles en relation directe avec les besoins du public fréquentant la plage (chapeaux, lunettes de soleil, crème solaire, textiles de plage...)

Quelques points de divergence subsistaient avec les services de l'État à l'ouverture de l'enquête publique. La commune a donc soumis à la commissaire-enquêtrice les propositions suivantes :

- Maintenir sur la plage les prestations de type "remise en forme et bien-être" telles que les massages, associés de longue date à la pratique des bains de mer ;
- Ne pas interdire la possibilité d'installer des tables et des chaises directement sur le sable ;
- Éviter toute précipitation dans la mise en œuvre de la concession nouvelle et la faire débiter le 1er janvier 2019 et non le 1er janvier 2018.

### Avis favorable unanime de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

Le 7 juillet 2016, la Commission départementale a émis l'avis suivant sur le projet de concession :

"Les dispositions du cahier des charges du projet de concession de la plage naturelle de Pampelonne et ses quatre plans de concession sont pleinement conformes aux dispositions et prescriptions du Schéma d'aménagement de la plage éponyme, approuvé par décret ministériel du 15 décembre 2015.

Elles permettent ainsi d'assurer la bonne insertion des aménagements projetés par la concession dans l'espace remarquable que représente la plage de Pampelonne, au sens de l'article L121-23 du Code de l'urbanisme."

### Calendrier prévisionnel

- **Dès avril 2017** : avis d'appel à candidatures pour des contrats de Délégation du service public de plage de longue durée (en principe 12 ans) ;
- **3<sup>e</sup> trimestre 2018** : attribution des contrats pour la période 2019-2030 ;
- **4<sup>e</sup> trimestre 2018** : déconstruction des anciens bâtiments ;
- **1<sup>er</sup> trimestre 2019** : implantation des nouveaux bâtiments.

L'année 2018 sera exploitée sous le régime de la concession précédente et à travers des contrats d'un an, comme jusqu'à présent.



# Baie de Pampelonne

## Projet de zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) dédiée à la grande plaisance

Si la plage et le cordon dunaire constituent un espace naturel remarquable du littoral, la baie de Pampelonne elle-même en est le prolongement indissociable. Dans sa moitié nord, la baie recèle un des plus beaux herbiers de posidonies de la région. Et cette plante sous-marine est indispensable à l'oxygénation de la Méditerranée. Or, la baie est également un site de mouillage qui l'été accueille plus de 500 mouvements de navires chaque jour.

Bon nombre de mouillages s'effectuent sur des fonds sableux, soit dans la bande littorale des 300 mètres, soit dans la partie sud de la baie. Par contre, plusieurs dizaines de grandes unités de plaisance labourent de leurs ancres l'herbier de posidonies dans la partie nord, où se trouvent les établissements de plage les plus anciens et les plus renommés. Un tel niveau d'enjeu en termes de conciliation entre tourisme et environnement a justifié l'intégration de la baie dans le réseau européen Natura 2000. À ce titre, l'Observatoire marin de la Communauté de communes a conçu un document d'objectifs pour la gestion du site, au fil d'une large concertation avec tous les usagers. Il s'agit maintenant pour la commune, en application de ce document, de mettre en place une zone de mouillage et d'équipements légers dédiée à la grande plaisance.

Au cours de l'année 2017, la commune lancera une procédure de concession de service public pour la réalisation et la gestion de cet équipement.

### Questions - Réponses sur la ZMEL

#### Qu'est-ce qu'une ZMEL ?

Une ZMEL est une zone de mouillage et d'équipements légers, qui offre des possibilités saisonnières d'amarrages ponctuels sur bouées, à la différence des ports qui constituent des équipements d'accueil permanents et lourds.

#### Pourquoi ne pas simplement interdire le mouillage sur les herbiers ?

Parce que l'économie de la plage est étroitement liée à sa fréquentation nautique et les objectifs de Natura 2000 sont de concilier environnement et économie.

#### À quels types de navires ce projet s'adresse-t-il ?

La ZMEL permettra d'accueillir les grandes unités qui mouillent actuellement leur ancre sur les herbiers de posidonies (27 bouées pour des bateaux jusqu'à 30 mètres, 28 bouées jusqu'à 50 mètres, 5 bouées jusqu'à 80 mètres). Les bateaux accueillis fréquentent déjà les eaux de Pampelonne (plus de 300 bateaux toutes tailles confondues comptabilisés en simultané lors des pics journaliers). Ils pourront choisir de s'amarrer au nord de la baie sur des mouillages sûrs, pratiques, réservés à l'avance et respectueux de l'environnement.

En ce qui concerne les unités de taille supérieure à 80 mètres, leur mouillage est réglementé par l'arrêté préfectoral 155/2016 qui les oriente vers des zones sur fonds sableux.

#### Quelle sera la marche à suivre pour utiliser les bouées ?

Les usagers venant de la mer pourront réserver une bouée sur la ZMEL via une interface internet / smartphone ou un opérateur téléphonique.

Les bouées disponibles aux dates indiquées et pour la catégorie de bateau concernée seront proposés à l'usager qui fera son choix et réglera sa location. L'exploitant du mouillage organisera

l'accueil du bateau à son arrivée et éventuellement une aide à l'amarrage.

#### Qui va gérer les bouées ?

Une procédure de Délégation de service public sera lancée par la commune pour rechercher un exploitant. L'essentiel de la ZMEL est destiné à accueillir des navires qui fréquentent la baie pour de courtes escales, voire pour un séjour d'une nuit. Mais il comportera aussi une zone dite "résidents" pour accueillir des bateaux de 5 à 15 mètres pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Cette zone "résidents" a vocation à se substituer à la zone de mouillage existante au nord de la baie.

#### Le projet ne risque-t-il pas d'exclure de Pampelonne les petits bateaux au profit des plus grands, ou de limiter le nombre de bateaux pouvant accéder à la baie ?

Non, le mouillage reste libre et gratuit sur toutes les zones sableuses dont l'étendue permet d'accueillir l'essentiel de la fréquentation maritime.

#### Le projet va-t-il empêcher la pratique du jet-ski et des sports nautiques dans la baie ?

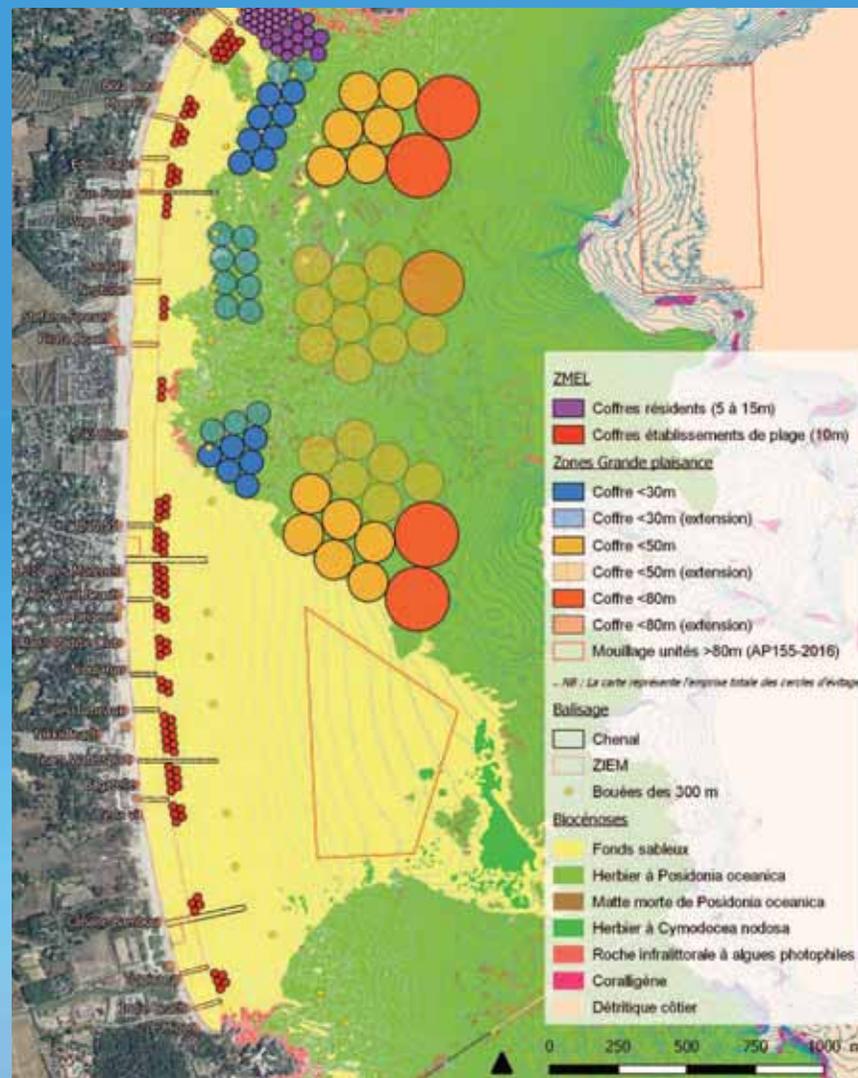
Les jet-skis au départ de la plage ou au départ des navires pourront ainsi rejoindre leur zone de pratique de manière simple, rapide et sécurisée.

#### Le projet risque-t-il d'engendrer de nouvelles nuisances pour les riverains ?

D'un point de vue paysager, la ZMEL de Pampelonne aura plutôt pour effet de diminuer la densité des bateaux et d'ouvrir des perspectives vers le large.

#### Est-ce que le projet va faire augmenter les impôts ?

Non. La création de la ZMEL sera financée par ses utilisateurs.





## Cap Taillat : un joyau à protéger

Le Conservatoire du littoral, établissement public national, est propriétaire de plus de 450 hectares de forêt, vignes, maquis, falaises et dunes littorales, sur les caps Lardier, Taillat et Camarat. Le Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la commune de Ramatuelle sont les gestionnaires de ces joyaux naturels. Aujourd'hui, le site du cap Taillat reçoit jusqu'à 350 000 visiteurs par an qui viennent fouler un site protégé. À travers ces magnifiques espaces naturels serpente le sentier du littoral, impeccablement entretenu grâce à la synergie des compétences et l'effort collectif du Conservatoire des espaces naturels, de la commune, du Département et de la Région. Il faut accueillir et sensibiliser le public tout en préservant la biodiversité sous toutes ses formes, la protection des habitats naturels, de la flore, de la faune, des paysages et les activités rurales. Pour la bonne pratique des usages sur les sites, les gardes du littoral mènent également tout au long de l'année une action de Police de l'environnement, action permettant de concilier fréquentation et protection.

## L'histoire du cap Taillat exposée dans la maison des Douanes

Cette année, la maison des Douanes, bâtiment entièrement restauré en 2011 et adossé à la colline, hébergeait une exposition destinée au grand public venant de Ramatuelle ou de La Croix Valmer et consacrée à l'histoire du cap Taillat, patrimoine écologique et paysager remarquable, emblématique de la lutte de la commune pour échapper à une urbanisation incontrôlée. Une façon de sensibiliser le public au site magnifique que les gardes, Raymond Viala et André Martinez, doivent aujourd'hui protéger de la surfréquentation. En avril, l'exposition a été inaugurée en présence d'Odile Gautier, directrice du Conservatoire du littoral.

## La traditionnelle sortie nature des écoliers

Chaque année les agents du Conservatoire des espaces naturels et gardes du littoral reçoivent des classes de l'école Gérard-Philippe pour leur faire découvrir le patrimoine naturel du cap Taillat, sa faune et sa flore. En 2016, 125 élèves ont découvert le site. Chacun a reçu un livret pédagogique aux thématiques environnementales différentes selon leur niveau.

## Chasse aux œufs pour les maternelles

À l'époque de Pâques, une chasse aux œufs en chocolat est organisée au cap Taillat pour les enfants de grande section de l'école maternelle de Ramatuelle. Une partie des chocolats est offerte par le Club 55. Cette journée conviviale se poursuit par un pique-nique en bord de mer.

## Délégations étrangères en formation

Dans le cadre des formations avec la délégation internationale du Conservatoire du littoral, des échanges sont organisés entre plusieurs pays. Cette année, les agents du Conservatoire ont reçu des délégations tunisienne, marocaine, algérienne et albanaise. Sur le terrain, ils ont réalisé plusieurs ouvrages dont un escalier. Ce travail de coopération s'est déroulé sur plusieurs jours.





“En matière d'agriculture, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui s'applique aux douze communes de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez, érige en principe fondateur le maintien de l'agriculture sur l'ensemble du territoire. Il prend en compte le problème récurrent du foncier agricole et soutient son économie, dont il entend défendre le développement dans un contexte souhaité de polyculture pour le marché local, dans le cadre de circuits courts. D'où l'idée du maraîchage qui se développe.

L'application de ces deux principes sur le territoire spécifique de la commune passe par une convention avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), qui permet de connaître les transactions en cours en matière de terres agricoles et d'intervenir, le cas échéant, pour les acquérir.

Depuis quelques années déjà, la commune s'est lancée à la reconquête des friches agricoles, notamment dans la plaine de Pampelonne : des parcelles que l'abandon total avait transformées en pinèdes de pins parasols et de buissons entremêlés, afin de les remettre en état pour être cultivées à nouveau, en vigne ou en maraîchage. Au-delà de ces travaux en lien avec l'économie, il est de l'intention de la commune d'aider les agriculteurs en place, en apportant son concours à la protection de leurs récoltes en partie détruites par les sangliers.”



Georges Franco, adjoint au maire chargé de la forêt, des cours d'eau, de l'agriculture, de l'hygiène et la sécurité et du plan communal de sauvegarde, supervise les opérations de remise en culture des terrains acquis par la commune.



## Arrière-plage de Pampelonne : à la reconquête des friches

Plus de 900 tonnes de rondins acheminés jusqu'à la papeterie de Tarascon, près de 650 tonnes de plaquettes forestières transformées en électricité par la société Sylvana de Brignoles, 60 stères de bûches vendues localement. La phase travaux forestiers du chantier de reconquête des friches de l'arrière-plage a été parachevée en 2016. Les travaux agricoles proprement dits, enlèvement des restes de racines, élagage périphérique, broyage des chutes de rémanents et égalisation des sols seront réalisés durant l'année 2017 au cours de laquelle il n'y aura pas d'autre intervention, de façon à laisser la terre au repos avant sa mise en exploitation en 2018.

Parallèlement à la fin des travaux forestiers, l'année 2016 a été mise à profit pour

préparer l'installation des futures cultures. Ces cultures respecteront le label Agriculture biologique. La volonté de la commune est en effet de contribuer à la reconquête des friches envahies par le pin parasol, mais aussi de favoriser le plus possible la biodiversité dans l'arrière-plage, et de soutenir la production d'une alimentation exempte de produits chimiques. Une des premières démarches au cours de l'année 2016 a donc été de soumettre l'ensemble des terrains au contrôle de la société Ecocert. En friche depuis plusieurs décennies et n'ayant jamais été traités chimiquement, les terrains de la commune et du Conservatoire du littoral ont pu bénéficier de la délivrance d'un certificat autorisant directement la production sous le label AB.



## Émergence du maraîchage bio

Joda Lammel, fermier de la commune, produira ainsi dans les années à venir du raisin labellisé AB qu'il apportera à la cave coopérative Les Vignobles de Ramatuelle. Ce qui ne pourra qu'encourager les coopérateurs à développer leur filière biologique.

Mais sur les 9,4 hectares de terrain à remettre en culture, 3,9 hectares seulement seront consacrés à la vigne. En effet, la commune a également le projet de créer deux exploitations maraîchères sur 5,5 hectares.

Avec le maraîchage, il s'agit de répondre à plusieurs besoins d'intérêt général : accompagner l'émergence d'une production locale de fruits et légumes pour le restaurant scolaire et les établissements hôteliers, lesquels, de plus en plus, recherchent des fruits et légumes bio, mûris sur la plante ; diminuer le transport routier et ses nuisances ; créer des emplois locaux permanents

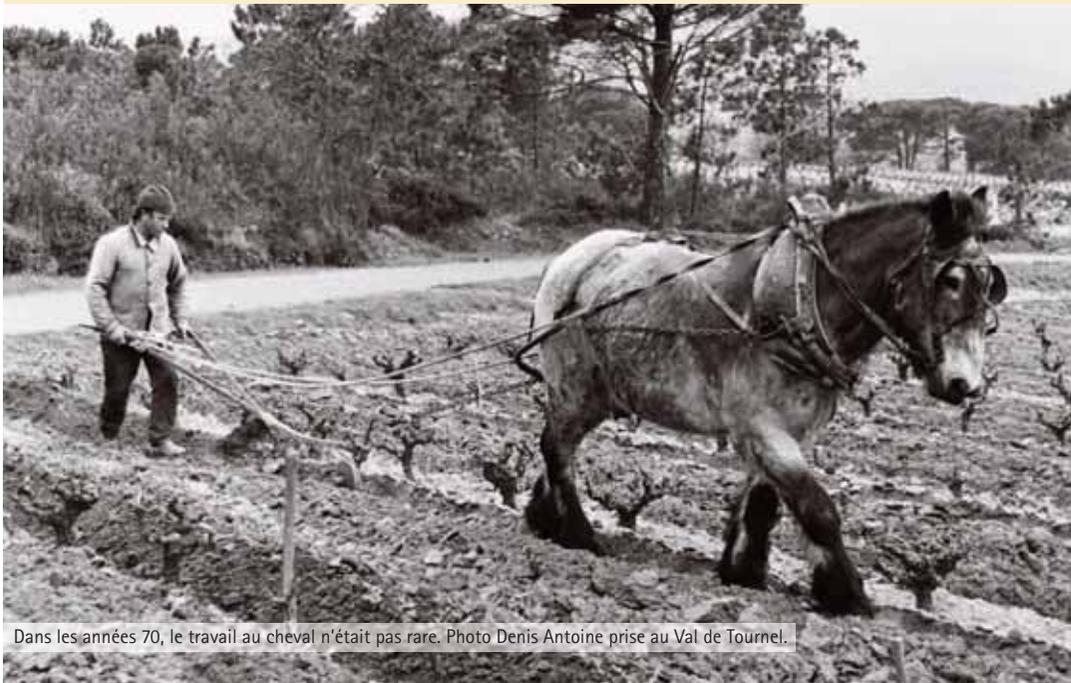
et qualifiés. La commune participe ainsi à un mouvement de diversification très favorable au développement de l'agriculture locale.

Le Comité consultatif agriculture (constitué au sein du Conseil municipal et réunissant quatre jeunes agriculteurs locaux et quatre élus de la commune), assisté de l'association Agribiovar, émanation de la Chambre d'agriculture spécialisée en agriculture biologique, a examiné avec une grande attention les dossiers de candidature reçus après avis d'appel public à la concurrence. Les candidats ayant été auditionnés, le comité a formulé ses avis, favorables à l'attribution de "baux ruraux environnementaux" à de jeunes maraîchers. L'année 2017 sera consacrée à la mise au point, avec de nouveaux partenaires dynamiques et compétents, de leurs conditions techniques et administratives d'installation.



## Acquisition foncière avec la cave coopérative Les Vignobles de Ramatuelle

Toujours dans le cadre de sa politique de soutien à l'agriculture, la commune a fait l'acquisition, conjointement avec la société coopérative agricole, d'un ensemble de vignes et pour une petite partie de taillis représentant plus de 4 hectares au quartier du Jas d'Alexis : 2 ha 15 a 25 ca étant acquis par la commune pour un montant de 201 135 euros, en relation avec la qualité des vignes existantes. Cette acquisition permet de conforter l'équilibre économique de la ferme-relais municipale à laquelle les vignes sont confiées par bail rural. Dans cette circonstance, une nouvelle fois, le partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et la Société coopérative agricole Les Vignobles de Ramatuelle, présidée par Christian Fresia, a été des plus positifs.



Dans les années 70, le travail au cheval n'était pas rare. Photo Denis Antoine prise au Val de Tournel.



En 2016, aux Bouis, Astrakan et Nicolas préparent la terre avant le déchaussage à la main.



Amélie et Nicolas Drion dans le champ de fèves en attendant de semer les légumes d'été. Au loin, la vigne et l'olivieraie.

## Les Bouis : des oliviers, de la vigne et du maraîchage d'été

Amélie et Nicolas Drion vivent et travaillent sur la ferme du Vallon des Bouis, acquise par Patrice de Colmont en 2008, également propriétaire du Club 55. L'activité principale du domaine agricole certifié bio et labellisé Ecocert est la vigne, avec 6 hectares entièrement cultivés sans engrais chimiques, sans pesticides, labourés au cheval de trait. Récolté à la main, le raisin est pressé, vinifié et mis en bouteille sur place, dans la cave intégrée. Astrakan, le cheval de six ans et demi, est arrivé en 2014, formé au travail de labour. Il participe également aux vendanges et au débardage en forêt. "Nous sommes 100 % autonomes !" explique Nicolas. Les deux jeunes agriculteurs ont un BTS viticulture-œnologie. "L'avantage de cultiver en bio est que nous observons bien nos cultures dont nous connaissons le développement avec précision ! Et, ce n'est pas parce que nous faisons du bio que la récolte n'est pas belle et abondante !" ajoute Amélie. "Nous produisons deux cuvées rouge et rosé." Le vin des Bouis est essentiellement dégusté au restaurant du Club 55, tout comme le sont les légumes et les fruits d'été : courgettes, tomates, poivrons, salades, fraises... cultivés avec le même soin, dans le jardin de 25 ares. Et pour compléter cette polyculture, l'olivieraie permet la production d'huile d'olive extraite sur place, dans le moulin à huile.

## La ferme de Léa : une micro-ferme d'avenir

La ferme de Léa, du prénom de sa grand-tante, est une exploitation agricole familiale, autrefois dédiée à la vigne sur laquelle, depuis trois ans, Marc Cagnoli, paysagiste de formation, aménage peu à peu un lieu de polyculture innovant. Ses objectifs ? "Conserver et valoriser le patrimoine familial, faire de la ferme une vitrine et un modèle de techniques pionnières agroécologiques, permacoles et démontrer qu'elles peuvent être rentables et esthétiques. En résumé : démontrer qu'un autre modèle agricole est possible, qu'il est reproductible et le faire savoir !" À ce jour, la création de quatre grandes restanques permet déjà, en été, la production de légumes destinée à une clientèle locale. En hiver y pousse l'engrais vert. Les arbres fruitiers plantés : abricotiers, figuiers, poiriers rustiques, ne nécessitent que peu d'arrosage et deux bassins de rétention d'eau ont été créés. L'un d'eux est situé dans un espace plus expérimental consacré à la culture sur butte et aménagé avec l'aide d'un spécialiste en permaculture. Plus haut, l'agriculteur a aménagé un joli poulailler qui abrite trois coqs et cinquante poules nourris sagement et qui vivent en liberté. Deux ruches sont installées pour faciliter la pollinisation par les abeilles. "À terme, j'aimerais également produire mon propre vin : une cuvée garage !" dit-il.



Marc Cagnoli : "Prouver qu'on peut cultiver avec succès sans produits chimiques et sans traitements."



Marc Cagnoli a mis en place la culture sur butte.



En hiver, pousse l'engrais vert.



## L'office de tourisme a gagné son classement en catégorie 1

La commune a choisi de conserver sa compétence Tourisme pour répondre aux enjeux d'une station classée dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République).

"Viser l'excellence au service du tourisme sur la destination Ramatuelle"



Danielle Mitelmann, Nadine Salvatico et l'équipe de l'office de tourisme

Déjà forte d'une expérience acquise au fil des années et après plusieurs mois de préparation du dossier, l'équipe de l'office de tourisme, consciente des enjeux de demain et de la nécessité d'excellence des services, vient de voir concrétiser son travail volontariste avec tout d'abord l'obtention du label Qualité Tourisme, suivi du classement en catégorie 1.

"L'évolution des attentes et du comportement de la clientèle, l'augmentation du nombre de demandes physiques ou virtuelles et la transformation du travail des conseillères en séjours nous ont conduites à nous interroger sur notre aptitude à répondre à ces différents facteurs et à trouver des solutions efficaces afin de conserver une qualité de service", explique Danielle Mitelmann.

La commune souhaitait voir son identité touristique reconnue et maintenir son classement en station classée de tourisme. Cette volonté politique de valoriser la destination touristique ne pouvait se faire sans l'implication de l'outil qu'est l'office de tourisme.

Des procédures déjà existantes ont été formalisées, les actions professionnalisées, l'organisation interne améliorée, les objectifs de la structure ont été définis et l'ensemble du personnel motivé pour affirmer ses compétences auprès de ses visiteurs et de ses partenaires.

Le classement en catégorie 1 n'est pas une finalité en soi, mais l'engagement de l'application des procédures par tout le personnel et l'implication de la commune le sont.

Les membres du Conseil d'administration, la présidente, Danielle Mitelmann, la directrice, Nadine Salvatico, se sont donc engagés à :

- Rester un office de tourisme de proximité favorisant les hommes et non les profits ;
- Valoriser la découverte de la commune et du Var ;
- Être à l'écoute des clients, centrés sur leurs attentes et leurs demandes ;
- Rester dans une dynamique constante d'amélioration.

Les objectifs de la politique Qualité sont nombreux et ne se cantonnent pas à l'accueil des visiteurs, mais également à un échange avec les professionnels intéressés par cette démarche.

Une responsable Qualité a été nommée parmi le personnel. Elle s'est engagée à vérifier l'application des procédures et à être force de proposition en concertation avec toute l'équipe afin d'en améliorer constamment leur mise en œuvre.

Le nouveau site internet de l'office de tourisme est à découvrir : [www.ramatuelle-tourisme.com](http://www.ramatuelle-tourisme.com)

## Nos entrepreneurs sont dynamiques

### Naissance d'un bar à vins sur la route des plages



Un bar à vins est né juste avant l'été en marge du restaurant le Will, dirigé depuis 2010 par Denis Lavare et créé il y a près de trente ans par Vincent Giraud. "L'idée est de représenter les domaines viticoles qui environnent le restaurant : La Tourraque, Les Tournels, la cave coopérative de Ramatuelle, La Rouillère, le Château Minuty, le Château des Marres, mais aussi des vins d'un peu plus loin comme les Campaux à La Mole ! Ainsi, lorsque les visiteurs les dégustent, je peux leur indiquer où les trouver !" explique le restaurateur qui propose également à sa carte des vins de Bourgogne et des Bordeaux. Le bar, situé dans un cadre agréable à l'écart de la route, a remporté un franc succès cet été.

### Kiwi : une marque qui rayonne dans le monde entier !



Lors de la soirée Top Trophées qui s'est tenue début décembre au Palais du commerce et de la mer à Toulon, en présence de Jacques Bianchi, président de la CCI du Var, Jean-Marc Pastorino, président du directoire du groupe Nice-Matin et Gérard Cerruti, président de l'Union patronale du Var, d'Hubert Falco, sénateur-maire de Toulon, Alain Kwiatkowski, dirigeant de la société Kiwi Diffusion, a reçu le prix "Made in Var" 2016.

Ce trophée récompense l'entreprise pour sa performance, son dynamisme et sa capacité à faire rayonner le département du Var à l'international, à travers son activité. La marque Kiwi est née en 1985. Depuis 1990, l'entreprise est implantée quartier Le Colombier où elle regroupe le style et la distribution. En trente-deux ans d'existence, la marque s'est forgée une solide réputation sur le marché national et international de la mode estivale, en multipliant les points de vente et les franchises. Elle a créé son e-boutique et réussi à s'affranchir de la traditionnelle saisonnalité du marché des maillots de bain.





## Béatrice Habbès, ferronnière d'art

Installée depuis onze ans quartier Le Colombier, Béatrice Habbès, ferronnière d'art, a été cinq ans locataire d'un atelier relais communal avant de s'installer dans un lieu plus grand, quelques mètres plus loin. Dans son espace de 80 m<sup>2</sup>, équipé de postes à souder, cintruses, scies à ruban, perceuses, d'une enclume et d'une petite forge, elle fabrique du mobilier et des balcons, ramades, garde-corps, rambardes, portails, tringles à rideaux ou sofas pour chiens. C'est elle qui a imaginé, conçu et fabriqué l'urne en forme de signe de l'infini, installée dans le jardin du souvenir au cimetière pour recueillir les cendres des défunts. En commande pour la commune, elle a également créé des mains courantes et garde-corps pour le village, la grille du bâtiment du stade de foot ou encore le garde-corps en forme de branchages, chemin des Barraques. À l'écoute de ses clients dont elle accompagne les désirs : elle invente, crée de toutes pièces ou transforme les objets en inox, en bois, en laiton, en verre. Elle aime le mélange des matières et faire disparaître les vis et les boulons ! Elle met sa griffe sur tout ce qu'elle fabrique : une forme de simplicité élégante très reconnaissable.



## Marathon international du golfe de Saint-Tropez : le grand rendez-vous solidaire et multifacette

Il est né d'une passion. Celle que Philippe Leonelli, vice-président chargé de la Communication, nourrit depuis de nombreuses années pour la course à pied. "La distance mythique des 42,195 km ne figure que trop rarement dans le planning des courses hors stade de notre département", note le passionné. "Or, un tel événement est un véritable outil de promotion de la destination golfe de Saint-Tropez. Le patrimoine tant culturel que naturel sera ainsi mis en valeur via la marque de fabrique de ce grand marathon qui pourrait bien être ... à la découverte des 12 communes du Golfe."

Un projet qu'a décidé de porter, le 19 juillet

2016 en Conseil communautaire, la Communauté de communes. Accompagnée par l'association spécialisée Azur Sport Organisation, elle a tracé un parcours magique, plongeant au cœur du territoire et grâce auquel notre si célèbre Golfe aux couleurs soleil brillera d'une lumière toute particulière dès l'an prochain.

Idéalement programmé sur les ailes de saison, à l'aube des vacances de printemps, le rendez-vous va permettre aux 12 communes de profiter des retombées économiques d'un événement hors du commun. Puisque durant trois jours : les 23, 24 et 25 mars 2018 (jour J du marathon) – la fête

sportive (mais pas que !) sera célébrée avec les 5 000 coureurs au départ de l'ensemble des épreuves. Avec aussi, bien sûr, les 20 000 visiteurs attendus qui adopteront notre territoire le temps d'un long week-end.

Hôtellerie, restaurants, commerces, etc. ont donc déjà retenu les dates. "L'objectif est de prendre comme modèle le marathon du Médoc ou encore celui des vignobles d'Alsace. De mettre en avant les richesses de notre terroir", insiste le vice-président.

Main dans la main, l'ensemble des acteurs locaux sera donc sur la ligne de départ. Pour que tous passent à l'heure d'été au pas de course !



Le marathon international du golfe de Saint-Tropez, ce sera du sport mais pas uniquement... l'événement sera également festif, à l'image des marathons du Médoc ou des vignobles d'Alsace où les participants se déguisent. Les richesses du territoire auront le premier rôle.

Vendredi 23 et samedi 24 mars 2018, tous en piste !

Un marathon, c'est 42,195 km et pas un mètre de plus. Et comme la course ne peut passer par toutes les communes du Golfe – Sainte-Maxime, Grimaud, Cogolin, Gassin, Saint-Tropez, Ramatuelle, La Croix Valmer et Cavalaire seront traversées – l'événement sera relayé à J-2 et J-1 sur celles absentes du parcours par des animations familiales.

La Garde-Freinet, Le Plan-de-la-Tour, La Mole et Rayol-Canadel-sur-Mer ont carte blanche dans le choix des animations qui se dérouleront sur leurs terres. Et il y en aura pour tous. Folklore, spécialités culinaires, activités familiales et extra-sportives, c'est tout le tissu économique local qui s'apprête à briller au printemps 2018.

## Marathon international du golfe de Saint-Tropez, le 25 mars 2018

Trois épreuves au programme :

- le marathon de 42,195 km,
- le marathon duo (2 x 21 km)
- le marathon relais en équipe de 4, 6 ou 8 coureurs (entre 1 km et 13 km en fonction des relais)

Inscriptions ouvertes depuis le 26 mars 2017

Infos supplémentaires sur : [cc-golfedesainttropez.fr](http://cc-golfedesainttropez.fr) [marathondugolfedesainttropez.com](http://marathondugolfedesainttropez.com) et sur la page Facebook de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez

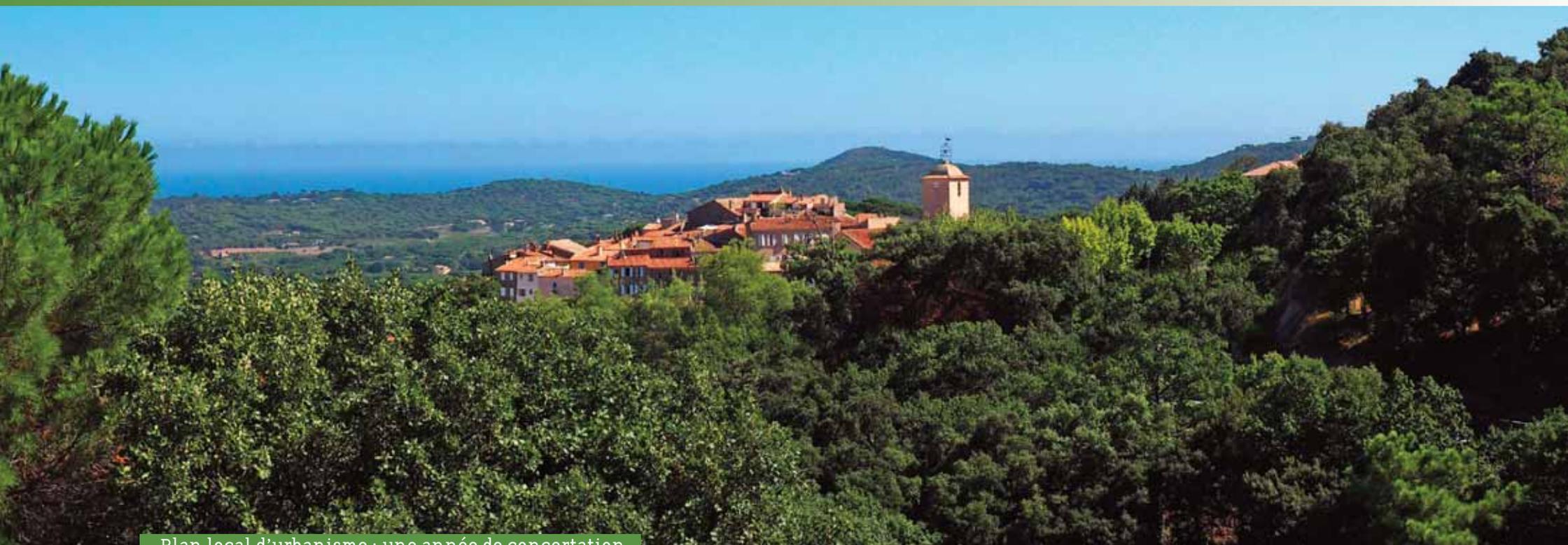
Le dimanche 26 mars 2017, les stars ont attisé la flamme

Il y a quelques semaines, la flamme du marathon 2018 a fait grimper la température. Organisé un an jour pour jour avant le marathon, le relais géant de 100 km – qui a relié l'intégralité des communes du territoire les unes entre elles par le biais des foulées de 12 équipes de coureurs – a ainsi donné le feu vert aux inscriptions pour 2018.

Gratuit et ludique, ce galop d'essai a même vu de grands athlètes prêts à prendre le relais sur la dernière course reliant Rayol-Canadel à Cavalaire.

Il faut dire qu'en comptant la Fédération française d'athlétisme parmi ses partenaires, la Communauté de communes a un soutien qui vaut son pesant (de médailles) d'or...





## Plan local d'urbanisme : une année de concertation

Le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) a été soumis

à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites réunie le 7 juillet 2016 : elle a rendu ses avis.

La commission des sites a émis des avis favorables sur les demandes de déclassement d'espaces boisés classés présentées par la commune pour soutenir des projets agricoles (en suggérant parfois une restriction), dégager le panorama du moulin de Paillas, créer un giratoire au débouché du boulevard Patch sur la route départementale D93.

La commission a par ailleurs formulé un avis défavorable à la réduction d'un espace boisé classé sur les hauts du quartier de l'Escalet, compte tenu de la perception du terrain depuis la mer et du rôle des plantations existantes pour l'intégration des constructions actuelles dans le paysage. La commission a, en outre, émis un avis favorable à la protection d'un certain nombre d'espaces verts des lotissements pour les mêmes motifs.

Enfin, la commission s'est déclarée favorable à l'unanimité au projet de création de deux fermes-relais communales en maraîchage et à la restructuration d'un domaine viticole existant dans l'arrière-plage de Pampelonne.

La concertation s'est poursuivie tout au long de l'année avec les habitants, les associations locales et les autres personnes intéressées. Des réunions ont été organisées à l'intention des architectes du canton – avec la participation de l'architecte des bâtiments de France, en avril et, à sa demande, de l'association Les Amis de Ramatuelle, en septembre. De multiples suggestions ont été recueillies à ces occasions et ont alimenté la réflexion.

La concertation s'est également poursuivie pour affiner le projet de règlement local de publicité (RLP). Une dernière réunion avec les professionnels, commerçants, artisans et agriculteurs a été organisée le 29 septembre. Ce document important pour la préservation des paysages, et qui deviendra une annexe du plan local d'urbanisme, sera également arrêté en 2017.

Deux études importantes pour la qualité des paysages et la préservation du patrimoine architectural ont été réalisées en 2016. D'une part, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement a piloté, avec la contribution d'une architecte du patrimoine, un inventaire des couleurs de façades anciennes dans le village. L'objectif est de sauvegarder un certain nombre de couleurs autrefois prononcées et réalisées avec des enduits plus naturels, afin d'enrichir la palette du futur plan local d'urbanisme et d'éviter l'uniformisation des façades du village ancien. Pour les zones agricoles et naturelles, ce sont les membres de la commission municipale de l'urbanisme, chargée de superviser la délivrance des permis de construire, qui ont collecté dans tous les quartiers différents échantillons de sols ou de roches pour rapprocher vraiment la future palette des paysages de la commune.

D'autre part, un inventaire du patrimoine architectural du village ancien a été dressé par le service Patrimoine de la Communauté de communes. Cet inventaire sera annexé au règlement du futur plan local d'urbanisme. Il permettra de ne pas détruire par mégarde des joyaux architecturaux remontant parfois au XV<sup>e</sup> siècle !

Au village, des couleurs traditionnelles.



En campagne, des couleurs naturelles.



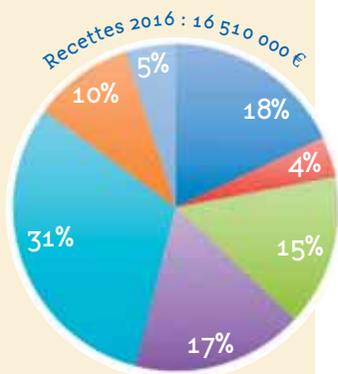


RAMATUELLE  
PARKING MUNICIPAL  
BONNE TERRASSE  
PLAGE PUBLIQUE  
INDIE BEACH  
LE MIGON

Le long de la route de Bonne Terrasse, l'implantation d'équipements publics et privés : centre technique municipal, Accueil de loisirs, crèche municipale ainsi que l'aire de camping-car, un club de plongée et le Village Touristra Vacances, génèrent une forte fréquentation.

Les travaux, engagés par tranches prévues jusqu'en 2019, ont pour objectif final de sécuriser le flux des piétons jusqu'à la mer.

# Le budget municipal



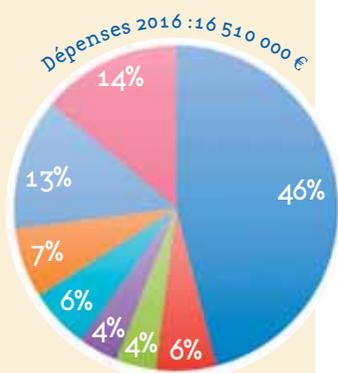
- Excédent reporté et autofinancement
- Dotations de l'État
- Subvention et participation
- Produits de l'exploitation
- Impôts communaux
- Taxes et impôts directs
- Emprunts



Le centre technique municipal du village a été entièrement rénové pour une meilleure fonctionnalité.



Le bâtiment a été mis aux normes afin de garantir la sécurité des agents qui y travaillent.



- Services généraux
- Sécurité
- Enseignement
- Sport et culture
- Enfance et jeunesse
- Environnement
- Voirie et bâtiment
- Actions économiques et touristiques

Section fonctionnement : 12 325 000 €		
Produits d'exploitation 2 740 000 €	22,23 %	40,50 %
Impôts communaux 5 176 500 €	42,00 %	8,11 %
Dotations de l'État, subventions et participations 2 108 753 €	17,11 %	3,07 %
Impôts indirects et taxes 1 649 500 €	13,38 %	16,60 %
Excédent année 2015 650 247 €	5,28 %	24,58 %
		7,06 %
		Frais de personnel 5 000 000 €
		Prélèvement pour investissement 1 000 000 €
		Intérêts des emprunts 379 050 €
		Charges de gestion 2 046 000 €
		Travaux et services 3 029 950 €
		Subventions diverses 870 000 €

Section investissement : 4 185 000 €		
FCTVA, TLE, subventions, aliénations, participations 1 037 142 €	24,78 %	32,06 %
Autofinancement (total) 2 282 858 €	54,55 %	22,95 %
Autofinancement : prélèvements sur recettes ordinaires 1 000 000 €	23,90 %	9,10 %
Autofinancement : excédent de fonctionnement capitalisé 1 282 858 €	30,65 %	17,37 %
Emprunts prévisionnels 865 000 €	20,67 %	4,78 %
		12,59 %
		19,06 %
		31,51 %
		Travaux (total) 1 341 760 €
		Travaux : bâtiments, installation, études, 960 760 €
		Travaux : voirie et réseaux 381 000 €
		Acquisitions (total) 762 727 €
		Acquisitions foncières 200 000 €
		Acquisitions mobilières 526 727 €
		Capital des emprunts 797 700 €
		Déficit reporté 1 318 813 €



La première tranche de vidéoprotection est finalisée.



La commune a lancé une opération de sensibilisation des propriétaires aux obligations légales de débroussaillage (OLD).

## Un budget prudent mais plein de promesses

En raison de la conjoncture, le budget principal 2016 peut être qualifié de prudent tout en poursuivant un programme d'investissement plein de promesses.

Ce budget a été élaboré dans un contexte de rigueur particulièrement contraignant :

- Baisse des dotations de l'État (-270 000 €) ;
- Baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation (-600 000 €) ;
- Augmentation de la participation au SDIS (+64 000 €).

Cette situation a pour conséquence une baisse de la section de fonctionnement de 2,8 % (-360 000 €). La plupart des dépenses ont été maîtrisées à l'exception des frais de personnel (+2 %) et des dépenses nouvelles obligatoires – obligations légales de débroussaillage (+30 000 €), les AD'AP (+10 000 €), la redevance spéciale déchets de la Communauté de communes (+10 000 €), l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (+85 000 €) et l'entretien de la voirie communale et des parkings (+70 000 €).

Malgré des recettes supplémentaires liées à la taxe de séjour (+40 000 €), parkings (+40 000 €), loyers communaux (+30 000 €), sous-traités de plages (+60 000 €), crèche municipale (+40 000 €), il a été nécessaire d'augmenter les impôts locaux de 2 % pour faire face à ce désengagement de l'État mais surtout continuer à investir raisonnablement. La section d'investissement connaît une baisse de 18 % (-925 000 €) et s'élève à 4 185 000 € contre 5 110 000 € en 2015.

Après la jeunesse et le sport, la commune souhaite porter ses priorités sur la santé avec le lancement de l'opération de construction de la maison médicale, la sécurité avec la 1<sup>re</sup> tranche de la vidéoprotection, la mise en accessibilité de bâtiments communaux et l'agriculture avec l'achat et la remise en culture de parcelles agricoles.

Après le chemin des Barraques, des Crêtes et des Boutinelles, l'amélioration de la voirie communale se poursuivra avec la 1<sup>re</sup> tranche du réaménagement du chemin de Bonne Terrasse.

Toutes ces dépenses d'investissement sont financées par :

- 55 % d'autofinancement ;
- 25 % de dotations et de subventions ;
- 20 % d'emprunt.

Ce budget se caractérise par la volonté de toujours maintenir la qualité des services publics rendus à la population, d'entretenir le patrimoine communal (matériel, véhicules, bâtiments et voirie communale) et de préparer l'avenir avec le projet de maison médicale et de rénovation du groupe scolaire et ce malgré le désengagement de l'État, la baisse des subventions de la Région et du Département, tout en n'augmentant pas l'endettement de la commune et en gardant les impôts locaux parmi les plus bas du département.

## La route de Bonne Terrasse en travaux jusqu'en 2019

Suite aux travaux d'enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques achevés fin 2015 et à ceux réalisés en cette fin d'année, la municipalité a décidé de lancer un programme de travaux de voirie sur la route de Bonne Terrasse dont l'objectif principal est de sécuriser les flux de piétons en créant un espace de cheminement dédié. Ce programme sera achevé fin 2018 début 2019.



## Un jardin du souvenir sous le signe de l'infini



Béatrice Habbès entourée d'élus le 1<sup>er</sup> Novembre à l'occasion de la cérémonie du Souvenir français



La crémation est devenue pratique courante mais, depuis 2008, la loi qui s'applique aux cendres s'aligne sur celle des cercueils : on ne les enterre pas dans le jardin et on ne garde pas l'urne sur la cheminée ! Chacun doit pouvoir se recueillir sur les restes d'un défunt qui donnent lieu à "décence, dignité et respect". Charge aux communes de créer dans les cimetières un jardin du souvenir où les familles sont autorisées à disperser les cendres. Dans le cadre de l'extension du cimetière, la commune a prévu un espace autour d'un magnifique arbre jacaranda. Elle a fait appel aux talents et à l'imagination de Béatrice Habbès, ferronnière d'art, installée dans le quartier Le Colombier depuis onze ans (voir article page 24). Elle a choisi de représenter le signe de l'infini et la notion de lumière est symbolisée par une lune dorée emprisonnée dans une couche de verre sur laquelle glissent les cendres avant de disparaître dans la terre. L'objet est fabriqué en acier Corten thermolaqué façon rouille. Le banc est en châtaigner, on s'y assoit volontiers tant la vue est magnifique sur la forêt, la plaine, la mer.

## Une deuxième fleur pour Ramatuelle !



Roland Bruno, le maire, Richard Tydgat, adjoint aux travaux, Danielle Mitelmann, adjointe au tourisme, à la culture et au patrimoine, Rémi Bossoutrot chargé des espaces verts, Dominique Dupont, adjoint responsable des services techniques de la ville et les membres du jury du Conseil national des villes et villages fleuris.



Au mois de décembre, la commune a été gratifiée d'une deuxième fleur au label Villes et villages fleuris. Les membres du jury du Conseil national des villes et villages fleuris étaient venus au mois de mai se faire une idée du travail effectué par les équipes Espaces verts, Environnement-Littoral, Nettoyement voirie et Voirie pour sa mise en valeur. Le dossier était piloté par Richard Tydgat, adjoint chargé des travaux et Danielle Mitelmann, adjointe chargée du tourisme et de la culture, en collaboration avec l'équipe de l'office du tourisme et de la culture. Cette deuxième fleur récompense la continuité du travail des agents qui ont notamment su intégrer au paysage des plantes endémiques dans le respect de la nature.



## Éco-hameau des Combes-Jauffret : une année constructive



Après les travaux de terrassement et de viabilisation réalisés en 2015 par la commune, ce sont les opérateurs qui, en 2016, ont pris le relais sur le chantier avec la construction des logements. Fin 2016, les bâtiments en étaient déjà au faitage, et l'ensemble demeurait pratiquement invisible dans le grand paysage, comme prévu. Parallèlement au chantier s'est déroulée une première phase d'attribution des logements, celle de la partie en accession à la propriété.

La société Accedea a instruit et noté les dossiers de candidature en appliquant la grille des critères définie par le Conseil municipal. À quatre reprises, la Commission extra municipale s'est réunie pour vérifier la notation et le classement des dossiers (les dossiers de candidature avaient été examinés au 31 décembre 2016 pour la partie accession). La procédure d'attribution des logements locatifs se déroulera durant le premier semestre 2017 pour une livraison de l'ensemble des logements en septembre.

Deux décisions de justice sont de nouveau intervenues en 2016 pour valider le projet, toujours à la suite de recours

déposés par l'association Vivre dans la presqu'île de Saint-Tropez.

Par ordonnance du 2 juin 2016, le juge des référés du tribunal administratif de Toulon a rejeté une requête de cette association visant à faire arrêter le chantier. Par un jugement du 27 septembre 2016, le tribunal administratif lui-même a rejeté la requête au fond et confirmé que l'éco-hameau des Combes-Jauffret est bien un "hameau nouveau intégré à l'environnement" conformément aux dispositions issues de la loi Littoral. L'intégration du chantier dans le paysage en témoigne. L'association Vivre dans la presqu'île de Saint-Tropez a malgré tout fait appel du jugement\*.

En tous les cas, les échanges intervenus avec l'inspecteur d'académie illustrent d'ores et déjà les retombées heureuses de ce hameau nouveau. Il permettra à la rentrée 2017 à plus de cent familles locales de véritablement, et en toute sérénité, "vivre dans la presqu'île de Ramatuelle". En effet, grâce aux enfants qu'il est prévu d'accueillir aux Combes-Jauffret, la perspective d'une nouvelle fermeture de classe à l'école communale est écartée.

\*À ces occasions, le juge intervient pour rappeler les limites légales qui encadrent toute activité et tout projet, dans l'intérêt général. C'est pourquoi la commune est dotée depuis 2009 d'un service juridique qui veille à la défense de ses intérêts. En 2016, ce sont 13 nouveaux contentieux qui ont été enregistrés dont :

- . Association des exploitants de la plage de Pampelonne : délibération du 15 septembre 2015 modifiant le projet de Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne.
- . Vivre dans la presqu'île de Saint-Tropez : référé visant à arrêter le chantier de l'éco-hameau des Combes-Jauffret.

Sur les 7 jugements et arrêts rendus en 2016, tous ont été favorables à la commune.





## Jazz à Ramatuelle : des concerts et des échanges



Dix musiciens et trois formations rêvent au Festival !

Proposer des événements culturels de qualité tout au long de l'année est un défi majeur pour la commune et les associations culturelles locales qu'elle soutient. L'année 2016 a notamment été marquée par l'initiative de l'association Jazz à Ramatuelle qui a programmé un nouvel événement jazzistique entièrement tourné vers la jeunesse, se déroulant pendant le week-end de l'Ascension, ouvert à tous et conclu par le concert d'Al Foster, batteur légendaire. Les trois formations dont les leaders n'avaient pas 25 ans ont travaillé "en résidence" à l'Espace Albert-Raphaël avant de proposer des concerts le soir trois jours durant. Ils ont également reçu les élèves de la classe jazz du Conservatoire à rayonnement intercommunal pour une master class réjouissant et enrichissant pour tous.

## Marcus Malte en avant-première !

Un intermède jazzistique d'hiver avec la chanteuse Virginie Teychené, le contrebassiste Gérard Maurin et... le romancier Marcus Malte pour un concert littéraire. Très littéraire puisque Marcus Malte est lauréat 2016 du prix Fémina pour *Le Garçon*.



Al Foster trio



Gauthier Toux trio

Master class pour les élèves du Conservatoire



Jean Rondeau, Note Forget



Frédéric Perréard trio



## En 2016, Le Crayon s'affirme

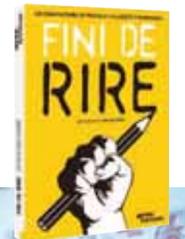


Créée par l'historien Alexandre Faure et ses amis en réaction aux attentats du 7 janvier 2015 à Paris et à la mobilisation citoyenne qui a suivi, l'association Le Crayon a pour objet la défense de la liberté d'expression, à travers la promotion du dessin de presse. Le Crayon s'est mobilisé tout au long de l'année. Outre l'organisation de débats, de projections de films et d'expositions sur le dessin de presse et la liberté d'expression, l'association a proposé dans les écoles et les médiathèques, des ateliers animés pour sensibiliser et éduquer les jeunes générations à la laïcité et à la liberté de penser. Alexandre Faure est notamment intervenu auprès des enfants de l'Accueil de loisirs.

Le 11 janvier, l'exposition des dessins de la caricaturiste tunisienne Nadia Khiari a permis le rassemblement de nombreuses associations amies autour du verre de l'amitié.



Le 7 janvier, après la projection du film d'Olivier Malvoisin *Fin de rire*, le débat sur la liberté d'expression s'est déroulé en sa présence et celle des dessinateurs de presse Pierre Ballouhey et Fathy Bourayou.



Du 13 août au 4 septembre : exposition "Jazz et Pétaque", dessins de Pierre Ballouhey en partenariat avec Jazz à Ramatuelle.



Une identité visuelle et un site internet efficace créé par Dimitri Kantcheloff.  
[www.lecrayon.net](http://www.lecrayon.net)

Association Le Crayon, BP 14 - 83350 Ramatuelle

# Les expositions

## Des expositions non-stop au Garage

Tout au long de l'année, l'équipe de l'office de tourisme et de la culture, présidé par Danielle Mitelmann, adjointe au maire, déléguée tourisme, culture et patrimoine, dirigé par Nadine Salvatico, veille à la programmation des expositions se tenant dans la salle communale Le Garage. "Il était une fois Ramatuelle" rassemblait photos, cartes postales et souvenirs d'antan témoignant de la vie au village des années 1900 à nos jours (1). Rétrospective Michel Galabru, orchestrée par le photographe Cyril Bruneau sous l'égide de Jacqueline Franjou et du Festival de Ramatuelle. La fille du comédien, Emmanuelle Galabru, assistait, très émue, au vernissage (2). "Clopes, plaisirs et dangers" présentée par Scaly et Johan, respectivement artiste peintre et photographe. Marianne James, petite sœur de Scaly était présente au vernissage (3 et 4). La photographe Diane Von Schoen a exposé le fruit artistique de son voyage au Vietnam (5). Le crayon, objet en voie de disparition, était revisité et décoré par l'artiste Clothilde Lafont-König (6). Roland Cohen, un artiste multifacettes, puisqu'aussi écrivain et passionné de musique classique, a présenté un tour d'horizon de ses sculptures et photos (7). Enfin, l'artiste peintre Alain Franco, également agent saisonnier à Pampelonne, a dévoilé une série de personnages hauts en couleur, qu'il a su si bien croquer, inspiré par ceux qu'il croise tout l'été ! (8).



1. "Métal pluriel" avec Yohan Richey, Anne-Marie David, Jacques Leal, François Fenoll, Grégoire Detremieux.

2. "Des femmes et des fleurs", sculptures de Béatrice Balguerier et peintures de Béatrix Laloë.

3. "Artistes à Ramatuelle", peintures et sculptures.



**Eruda de Jitish Kallat**

Statue prêtée par la galerie Enrico Navara exposée rond-point de la Roche des Fées

L'artiste indien de notoriété mondiale représente un jeune garçon qui vend des livres dans les rues de Bombay. Dans cette ville de plus de 12 millions d'habitants, des enfants, qui sont pour la plupart analphabètes, vendent des livres avec beaucoup d'aplomb. *Eruda* a les pieds en forme de maisons, car sa maison est là où il pose ses pieds.

Concert de la Sainte-Cécile, par l'orchestre d'harmonie dirigé par Guillaume Dallara à l'Espace Albert-Raphaël.



Juliette Carrion dirige le final du concert des professeurs.



Présidé par Roland Bruno, le Conservatoire à rayonnement intercommunal Ros-tropovitch-Landowski est soutenu par 7 communes du Golfe. Chaque année, les élèves des classes de danse classique, de danse jazz et de musique se produisent à l'Espace Albert-Raphaël et au Théâtre de verdure. L'établissement devrait prochainement intégrer la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez et le rendre ainsi accessible aux élèves musiciens et danseurs des 12 communes.

Cette année, Tiago a passé une audition à l'aveugle pour l'émission *The Voice*, photo ci-contre.

# Les animations



5<sup>e</sup> édition de la Journée Rose de Provence organisée par les Jeunes Agriculteurs.



Soirée poésie dans le jardin de Pia.



Chantal Goya, La Nuit des publivores en juillet.



Concert de guitares dans l'église : Carmen Martinez, Marie et Thomas Baudin.



La fête de la Saint-André bat son plein place de l'Ormeau.



## Des conférences et des projections



1. Le capitaine Paul Watson défenseur des océans, créateur de Sea Shepherd. 2. Projection du film *Demain* par l'association Colibris : des élus de toutes les communes du Golfe étaient invités. 3 et 4. Salle comble pour la projection du documentaire *Les Voyageurs sans traces* qui retrace l'histoire des parents de Véronique et Patrice de Colmont.



Parade des enfants organisée par Musiques en Liberté dans le cadre de l'événement "Ramatuëlle fait son cinéma".

# Les animations

## La Robe à l'envers : des marionnettes, des contes provençaux et des spectacles



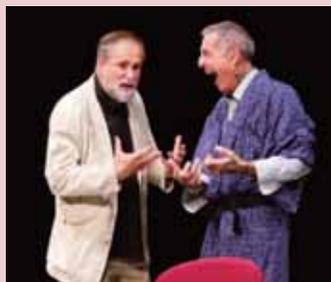
L'association La Robe à l'envers a été accueillie en résidence par l'office de tourisme et de la culture durant toute l'année autour de son projet "Contes d'ici, d'hier et d'aujourd'hui".

Elena Bosco a fait appel à la mémoire de la population à travers un atelier d'écriture et

de lecture mené par Miriam Lattugoni. À la fois auteure, comédienne et marionnettiste, la jeune femme a été accompagnée dans sa démarche artistique par Flore Hofmann, metteuse en scène. Ensemble, elles ont développé des histoires, des personnages et des décors qui ont abouti à des spectacles

pour enfants et pour tout public, donnés à l'Espace Albert-Raphaël ou à l'extérieur, cet été, dans le cadre des Mardis des enfants. À l'automne, une exposition "Ombre et lumières" a rassemblé, salle Le Garage, le travail de 45 villageois, tous âges confondus.

## Soirées humour avec l'association Les Arts du Rire



Manuel Pratt et Jean-Pierre Santini, Gustave Parking, Didier Porte au programme de cette année.

## Musique au square



1. Concert d'été au square Jean-Pierre Olivier avec Joulik. 2. Angelunam. 3. Lisa Magrini.

## "Vie de grenier"



"Vie de grenier" musical de la Saint-Valentin organisé sur les restanques par Musiques en Liberté.

# Les événements estivaux



Tryo, groupe phare de l'événement



Repas oriental



Danses orientales



BATpointG



Jah Legacy



Musique orientale



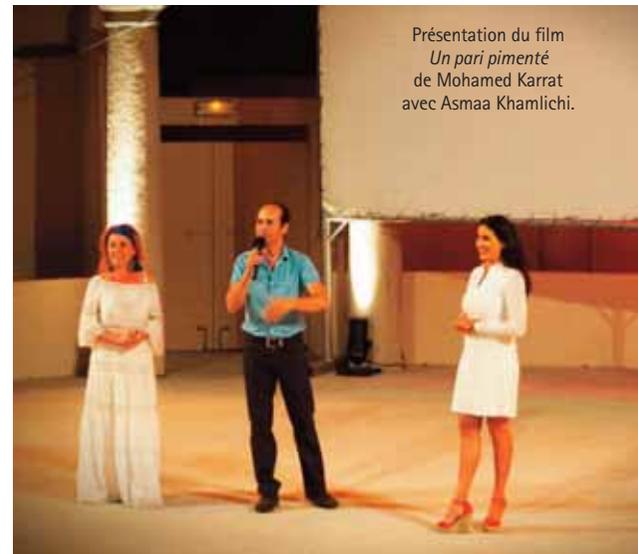
Parade orientale



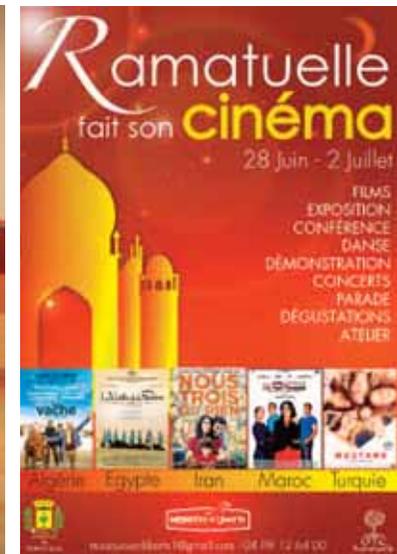
Tyo Percussions



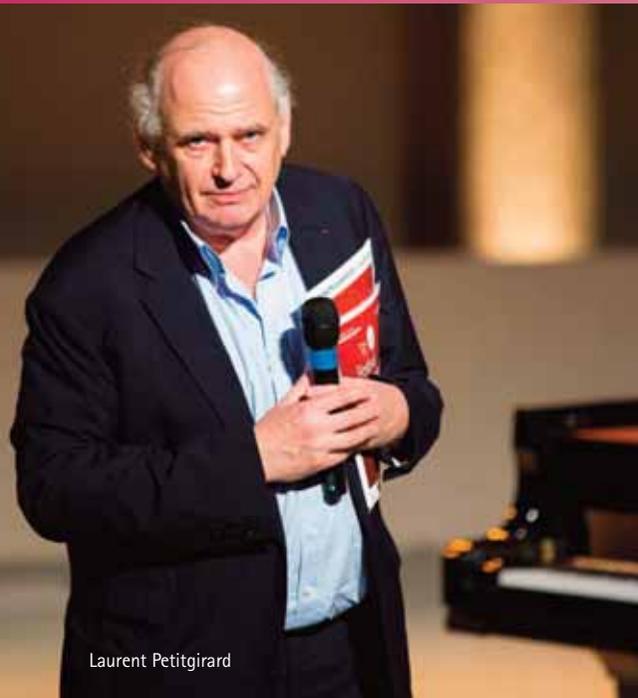
The Chillers



Présentation du film *Un pari pimenté* de Mohamed Karrat avec Asmaa Khamlichi.



# Les Nuits classiques



Laurent Petitgirard

Sous la direction artistique de Laurent Petitgirard, compositeur et chef d'orchestre, Les Nuits classiques, présidées par Jacqueline Franjou, ont donné l'occasion au public d'apprécier trois artistes aux parcours musicaux très différents. Jean-François Zygel a revisité les grands chefs-d'œuvre classiques de la littérature pianistique. Le violoniste Augustin Dumay et l'Orchestre Philharmonique de Nice ont interprété Mozart, Mendelssohn et Schumann après un moment solennel de recueillement en mémoire des victimes de l'attentat de Nice qui s'était déroulé quelques jours auparavant. Pour clore ces soirées, Claire-Marie Le Guay, poétesse du piano, a proposé un programme Schubert, Ravel, Mozart s'achevant par la redoutable sonate de Liszt.



Claire-Marie Le Guay



Augustin Dumay

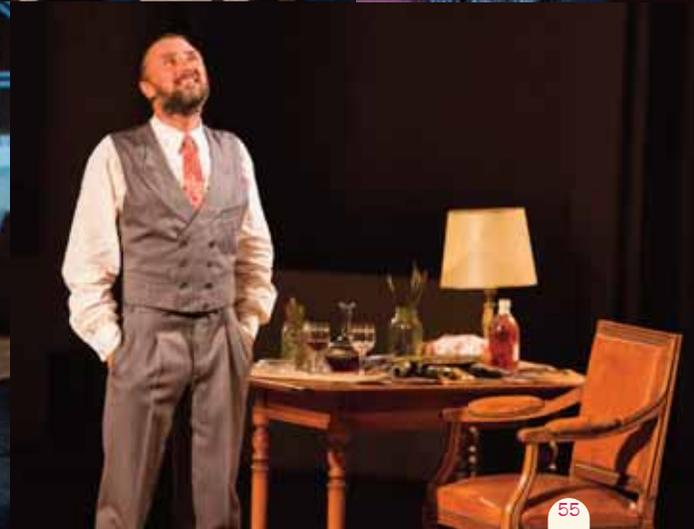


Jean-François Zygel

# Le Festival de Ramatuelle



Le Festival de Ramatuelle, présidé par Jacqueline Franjou, sous la direction artistique de Michel Boujenah, a mis en lumière cette année : Thomas Dutronc, la pièce *Le Porteur d'histoire* d'Alexis Michalik, la comédie musicale *Irma La Douce* avec Lorant Deutsch et Nicole Croisille, Barbara Hendriks et son Blues Band, la pièce *À tort et à raison* avec Michel Bouquet, l'humoriste et chroniqueur Stéphane Guillon, *Une famille modèle* avec Patrick Chesnais, l'humoriste Christelle Chollet, le spectacle *Brasseur et "Les Enfants du Paradis"* avec Alexandre Brasseur, la pièce *L'Être ou pas* avec Daniel Russo et Pierre Arditi et le seul en scène de François-Xavier Demaison.

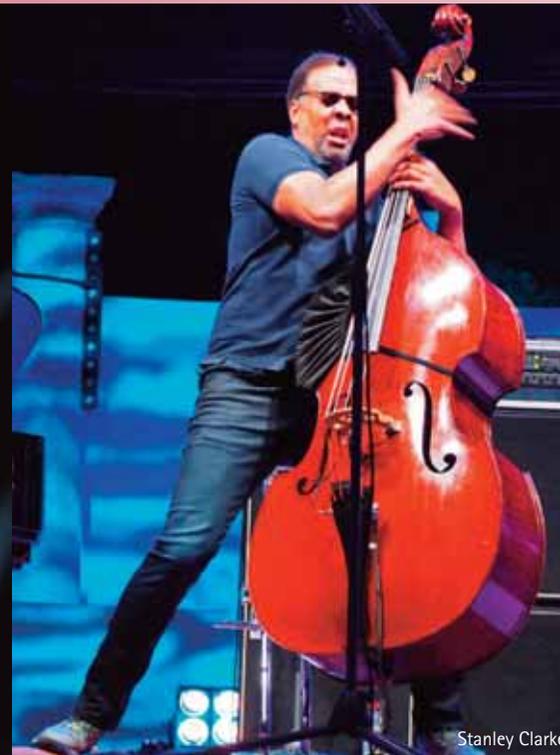


# Jazz à Ramatuelle

Cette année encore le Festival Jazz à Ramatuelle, présidé par Denis Antoine, a proposé des grands noms de la scène de jazz : Stanley Clarke, Kyle Eastwood, China Moses, Émile Parisien, Michel Portal ou Stochelo Rosenberg, des artistes généreux, qui ont offert au public des moments inoubliables, captés par la radio, la télévision, relatés par la presse. Seule petite ombre au tableau : l'orage qui a perturbé le concert du contrebassiste Kyle Eastwood. Cependant, le musicien ne s'est jamais départi ni de sa gentillesse ni de son sourire, appréciant par-dessus tout l'efficacité et l'accueil qui lui ont été faits par l'équipe de bénévoles et les partenaires du Festival.



China Moses



Stanley Clarke



Émile Parisien



Stochelo  
Rosenberg



Kyle Eastwood



# Le Cercle du littoral

Garants des traditions du village, les membres du Cercle du littoral et son président Frédéric Comba ont veillé à ce que se déroulent dans les règles de l'art : le carnaval, la cérémonie du Pin de Mai, le repas de la Saint-Dindon, le petit train et le goûter de Noël. Cette année, la soirée d'Halloween a remporté un très gros succès auprès des enfants et des parents. Les commerçants ont joué le jeu en restant ouverts pour proposer bonbons et friandises.



## Vin chaud et bonne humeur

Les castagnades de fin d'année (1), le vin chaud de Noël (2), les journées du patrimoine (3)... autant de rendez-vous encrés dans le calendrier de la vie du village. La communauté portugaise du Golfe se réunit tous les ans le 13 mai pour célébrer, à l'église, la fête des apparitions de la Vierge à Fatima au Portugal (4).



1 . Assemblée générale au Cercle du littoral 2 . Les Dindonnettes 3 . La Saint-Dindon 4 . Le Pin de Mai 5 . Le Pin de Mai chez Michel Courtin, premier adjoint 6 . Jugement de Carnaval 7 . Le Père-Noël et ses lutins 8 . Le petit train de Noël

## Le bénévolat, pilier de la vie en communauté !

Simone et Camille Arizzi ainsi que Francis Olivier, qui figurent sur cette photo prise lors du loto du Comité de jumelage Ramatuelle-Samatan début janvier 2016, sont des exemples d'engagement des bénévoles de la commune dans le fonctionnement des associations et ce, de longue date. Simone Arizzi est notamment présidente du comité de jumelage dont elle est membre depuis 20 ans, mais elle est également au bureau du Club 16 ainsi que son mari Camille qui est président de l'amicale du CCF. Simone fait partie du Conseil d'administration du CCAS. Elle est également adhérente au cours de langue provençale à Lou Cantoun Provençau. Quant à Francis Olivier, il est depuis des années la voix des lotos du Foyer rural et du comité de jumelage, mais on le retrouve au tennis, sport qu'il a toujours pratiqué, et il fait partie de l'équipe de Jazz à Ramatuelle depuis trente ans avec sa femme Maryse qui œuvre à la bibliothèque. Dans un contexte de baisses des dotations de l'État aux communes, Ramatuelle a décidé de maintenir au même niveau les subventions accordées aux associations ainsi que l'aide matérielle et logistique pour soutenir l'action des bénévoles comme Simone, Camille, Francis ou Maryse, pour le bien de tous.



## Le club photo perdure



Pierre Simonet de Laborie

Il y a deux ans, Pierre Simonet de Laborie reprenait en main le destin du club photo du village qu'il avait laissé quelque temps en sommeil après en avoir pris la présidence en 1994. Cette section du Foyer rural est la plus petite en termes d'adhérents, mais certainement l'une des plus anciennes, des plus originales et des plus créatives. Dans les années 70, l'instituteur Roger Fournier faisait découvrir la magie du labo aux élèves de sa classe. À l'époque, Denis Antoine,

qui était facteur et passionné de photo, le voyait faire. De leur rencontre est né le club et, pendant très longtemps, Denis Antoine, à la tête de la structure, a initié les 7 à 77 ans à l'art de la photographie ! C'est durant ces années qu'il a réalisé la série de photos dont l'une d'elles figure à la une de la revue municipale 2016, avec son aimable autorisation. La photo du cheval au labour (page 18) fait aussi partie de cette série d'images en noir et blanc qui témoigne avec talent et sensi-

bilité, d'une époque révolue mais encore très présente dans l'esprit des villageois. Aujourd'hui encore, une poignée de fous du labo se donne rendez-vous tous les jeudis soir autour des bacs à révélateur ou fixateur et des agrandisseurs, comme autrefois, au temps pas si lointain où n'existaient ni le numérique, ni Instagram, ni les logiciels de retouche intégrés. Ils développent leurs films, tirent leurs images et pratiquent le noir et blanc, exclusivement.



Didier Dorsay - Barrage de la Verne



Luc Schneider - Cheval de Przewalski



Pierre Simonet de Laborie - Sur une installation de Boltansky

## Samatanais et Ramatuellois : dix-neuf ans d'amitié



Depuis dix-neuf ans, Ramatuelle et Samatan dans le Gers vivent une histoire d'amitié dans le cadre d'un jumelage atypique qui permet de se recevoir à tour de rôle. Une année, Ramatuelle reçoit Samatan, l'année suivante, c'est au tour de Samatan d'accueillir Ramatuelle. Simone Arizzi est présidente de l'association depuis 2010 et Pierre Bastien préside l'association samatanaise. Points forts des visites organisées cette année pour les Samatanais : la Bravade de Saint-Tropez, la visite du phare de Camarat, la soirée de gala...



1. Les hôtes vêtus aux couleurs de la ville font une haie d'honneur aux Samatanais qui arrivent les bras chargés de blé, symbole de bonheur et prospérité. 2. De gauche à droite : Hervé Lefebvre, maire de Samatan, et son épouse Valérie, Roland Bruno, maire de Ramatuelle, et son épouse Christiane, René Daubriac, ancien maire et ancien Conseiller général du canton, Raymond Santa Lucia. 3. Raymond Santa Lucia, chef de chœur pour l'occasion. 4. Les deux maires, Roland Bruno et Hervé Lefebvre, procèdent à la parodie du baptême républicain de la mascotte en présence des présidents Simone Arizzi et Pierre Bastien (à droite).

## Des associations patriotiques très engagées



Georges Franco, président de l'association des Anciens combattants et victimes de guerre, et Odile Truc, présidente du comité local du Souvenir français et correspondante défense, sont les garants de ce devoir de mémoire auquel est attachée la commune à travers, notamment, les cérémonies commémoratives qu'elle organise. Chaque année, ils convoquent leurs adhérents, dont les nombreux porte-drapeaux bénévoles et engagés.



Le bureau du Foyer rural présidé par Conchita Coussanes supervise les sections suivantes qui ont chacune un bureau et un président de section : Yoga, Mountain bike, Club informatique, Beaux-Arts, Arts martiaux, Atout Forme, L'Avioun, Gymnastique, Club 16, Club photo, Senso Gaubi, Patchwork, Lou Cigaloun, Lou Cantoun Provençau, Les Artistes à Ramatuelle, le Tennis Club de Ramatuelle.



Le Club informatique confirme son succès grâce au président Gérard Callès, au vice-président Jacques Bachelet, au trésorier Pierre Alberty et à la secrétaire Patricia Descamps tous intervenants selon leur spécialité, sans oublier Richard Tydgat, élu aux travaux et passionné de technologie de pointe.



L'Amicale des employés de mairie, présidée par le très dynamique Micaël De Sousa, organise toute l'année des activités culturelles ou ludiques fédératrices.



Chaque année, Pierre Falcou, président des Artistes à Ramatuelle organise la journée Les peintres dans la rue. La petite Mathilde De Sousa a remporté une fois encore le prix junior.



Douze équipes issues de cinq associations du village : le Tennis Club de Ramatuelle, Lou Cantoun Provençau, le Club 16, le Cercle du littoral ont participé à un concours intergénérationnel de pétanque organisé par la Boule ramatuelloise et son président Noël Arizzi.



Partie de campagne et bouillabaisse au cabanon pour les élèves du cours de provençal et leur professeur le Mestre André Teyssier.



Galette des rois salle du Baou où se réunissent tous les jeudis les adhérents à l'association La Fleur de l'âge, présidée par Joseph Brun.



Christian Coussanes a cédé cette année sa place de président de la Société de chasse A Bourra à David Bonnet, lequel a organisé cette année le cinquième brevet de chiens courants.

Toute l'année, le CCAS veille sur les anciens et maintient le lien social



1. À l'approche des fêtes de fin d'année, le mot solidarité prend tout son sens au Centre communal d'action sociale qui se charge d'offrir plus de 300 colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans.

2. Comme chaque année les seniors de la commune ont été invités par le maire, président du CCAS, à partager le traditionnel repas de Noël dans la grande salle de l'Espace Albert-Raphaël.

3. À la table d'honneur du maire, on reconnaît Fernand Vié, adjoint honoraire, Simone Arizzi, présidente du comité de jumelage Ramatuelle-Samatan, Joseph Brun, président de l'association La Fleur de l'âge.

4 et 5. Chaque année, au mois de septembre, l'équipe du CCAS menée par Audrey Bondil et Stéphanie Jockin, sous la houlette d'Odile Truc, conseillère municipale chargée de l'action sociale, organise sous les oliviers des restanques, un repas de rentrée en présence du maire.

6. À l'initiative du CCAS, cette année deux sessions de formation de secourisme enseigné aux parents à destination des tout-petits ont été proposées à la crèche.

7. Un chèque d'un montant de 3 013,95 euros, issu de la soirée caritative programmée au mois d'août au Théâtre de verdure par l'association Musiques en Liberté en partenariat avec Touristra, a été remis au représentant local du Secours populaire.

8. Le partenariat entre le CCAS et le chantier d'insertion Azur Var Linge de Toulon permet depuis dix ans une collecte au village deux fois par an.



## Le bilan 2016

### Chez les seniors

À la fin de la saison 2016, l'équipe Première entraînée par Patrick Massucco s'est maintenue en Promotion d'Honneur A, 9<sup>e</sup> sur 14. L'équipe réserve entraînée par Bruno Gimenez a terminé 4<sup>e</sup> sur 14 de son championnat de 1<sup>re</sup> Division. Les filles, entraînées par Hervé Valenza, ont terminé premières en Division d'Honneur, mais, en raison d'un point de règlement, elles n'ont pu faire les barrages d'accession à la 2<sup>e</sup> Division.

### Chez les juniors

Les U19 de l'Entente Ramatuelle-La Baie se sont maintenus dans le championnat de Promo Ligue et ont terminé 7<sup>e</sup> sur 12. Les U17, entraînés par Florentin Blanc, ont terminé 3<sup>e</sup> de leur championnat Excellence et les U15 d'Hervé Valenza, qui évoluent en Excellence, ont terminé 4<sup>e</sup> de leur championnat.



L'équipe Première



L'équipe féminine



Les U 17

## Nicolas Salvatico médaillé

Les animations se poursuivent toute l'année au stade municipal dans les locaux du Football Club partenaire de l'AS Saint-Étienne depuis l'année dernière. C'est à l'occasion d'une soirée festive en présence des joueurs et des éducateurs des équipes seniors et U19, que Marcel Chassaing, le président, a remis la médaille du District du Var à Nicolas Salvatico, un des piliers du FCR qui reste un des moteurs du onze fanion, infatigable milieu de terrain.



Sa médaille est largement méritée, car Nicolas est un joueur exemplaire, d'une parfaite correction et qui commet un minimum de fautes. Directeur du service Enfance-Junesse, il porte haut les couleurs de Ramatuelle, dans son métier, mais également au FCR.

## Dix ans de bénévolat : Émilie Gomez récompensée

Pour son engagement auprès du club, Émilie Gomez, maman d'Henri, seize ans, Julien, douze ans et Ange, dix ans, tous trois licenciés au FCR, a reçu le diplôme Femmes bénévoles en milieu rural délivré par le Comité départemental des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du Var. "Sans elles, rien n'est possible", est-il écrit sur cette distinction. Émilie participe



pleinement à la vie du FCR depuis dix ans et fait partie du bureau de quarante bénévoles dont huit femmes : l'organisation des tournois et des plannings du week-end n'a aucun secret pour celle qui tient également la buvette. Émilie est présente les jours d'entraînement et les week-ends de matchs des enfants, qu'elle accompagne en covoiturage s'il faut se déplacer et, elle l'admet : le club est un peu sa deuxième famille.

## Un nouveau professeur pour le Tennis Club de Ramatuelle

Benoît Miraglio et Bruno Caietti



Pour la rentrée de septembre, le bureau du Tennis Club présidé par Bruno Caietti a recruté un nouveau professeur choisi pour ses compétences, mais également pour son sens du relationnel, dans une perspective de plaisir du jeu et de moments conviviaux partagés avec les adhérents. De nouveaux tarifs, à la baisse, et la reprise de la compétition à tous niveaux ont été mis en place. Depuis l'arrivée de Benoît Miraglio, qui enseigne le tennis depuis 2012, le nombre d'adhérents est en nette progression, notamment chez les enfants.

Cette année, le club a renoué avec la tradition du goûter de Noël : trente enfants, accompagnés de leurs parents qui avaient préparé des gâteaux, ont apprécié ce moment.



## Charlotte Dalmasso et Loïc Astier sacrés champions de France !

Charlotte a commencé le rallye à 16 ans, en tant que copilote. À 19 ans, elle prend le volant et remporte un premier titre de championne de France en 2013 avant de décrocher des titres de vice-championne en 2014 et 2015. C'est avec une Clio Renault R3T qu'en 2016 elle remporte d'abord le Trophée Coupe de la marque avant d'être sacrée championne de France féminine de rallye.

Loïc Astier commence les courses de côte à 18 ans avec la Xsara de son père et se lance en 2012. En 2015, il remporte son premier titre de vice-champion de France junior. En 2016, avec son copilote Loïc Declerck, il remporte le titre de champion de France des rallyes junior Citroën en six courses, cinq podiums dont trois victoires et la manche du rallye du Var en novembre !



## La section gym repart d'un bon pied !

Après une période de difficultés financières et de perte d'adhérents, la présidente de la section gymnastique du Foyer rural, Michèle Magnetto, a réorganisé efficacement les cours avec deux professeurs uniquement et des élèves assidues, ce qui devrait permettre à la section de retrouver son punch !



## La salle municipale de sport est en pleine forme !

Près de 600 adhérents dont 134 nouveaux cette année et 200 saisonniers profitent de la salle de sport municipale Atout Forme, section du Foyer rural présidée par Alexandre Surle, qui vient d'être équipée d'une nouvelle machine s'ajoutant à la quinzaine déjà en place. Cet automne, les peintures ont été refaites et les vestiaires éclairés.



## Le club de karaté a 12 ans

Le club de karaté fait partie de la section du Foyer rural Arts martiaux de Ramatuelle présidée par Jean-Marie Pupetto depuis 2004. Cette année, le club a organisé le premier trophée de karaté du golfe de Saint-Tropez à Cavalaire. David Benalikhoudja et son fils Michael, formateur diplômé d'État, ont contribué à la réussite de l'événement. Les cours se déroulent le mercredi au dojo à 17 heures pour les enfants jusqu'à 10 ans, à partir de 18 heures pour les ados et à 19 h 30 pour les adultes du karaté contact.



## Le succès de la traversée de Pampelonne ne faiblit pas



Soixante-cinq nageurs se sont présentés au départ de la quarante-sixième édition de la traversée de Pampelonne, remportée par le jeune Parisien Antoine Viquerat. Comme chaque année, la course était organisée par l'équipe de l'office du tourisme et les prix ont été remis en présence du maire, Roland Bruno.

## Pampelonne accueille le plus beau jumping au monde

La troisième édition du prestigieux jumping international, Longines Athina Onassis Horseshow, s'est déroulée en arrière-plage de Pampelonne, quartier de l'Épi, du 2 au 4 juin, accueillant une centaine de cavaliers d'une quinzaine de nations différentes et de magnifiques chevaux. Le prix de la ville de Ramatuelle a été remporté par la Piémontaise Alessia Benzi, et remis par Danielle Mitelmann, adjointe à la culture et au tourisme.



Cette année, à l'initiative de son directeur Jonathan Lerda (à gauche sur la photo), les enfants du groupe scolaire Gérard-Philippe ont participé, avec beaucoup d'enthousiasme, à l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie" qui sensibilise les enfants à la leucodystrophie, une maladie orpheline grave. Cette opération citoyenne et éducative valorise l'engagement des jeunes qui ont participé à la dictée et se sont fixé des défis sportifs organisés sur la pelouse du stade.



# École et activités périscolaires

## Des partenariats avec les associations

La stabilité de l'équipe pédagogique de l'école Gérard-Philippe, dirigée depuis 2015 par Jonathan Lerda, concoure au maintien des rendez-vous chers aux enfants et aux parents comme le carnaval, la kermesse, la castagnade, les spectacles de Noël et de fin d'année mais aussi : les sorties régulières (cette année au musée de la Citadelle de Saint-Tropez, cap Taillat...), les spectacles au Carré Gaumont et les voyages scolaires (les CM1 et CM2 ont visité la Provence). De nouvelles activités transversales ont vu le jour grâce à des partenariats avec les associations locales : La Robe à l'envers pour l'approche du théâtre de marionnettes, Le Crayon pour l'initiation à la citoyenneté et liberté de penser ou encore Musiques en Liberté et ses ateliers multiculturels. La première participation de l'école à l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie" avec l'association ELA fut également couronnée de succès !



## Le restaurant scolaire évolue

L'équipe de restauration scolaire a travaillé en faveur d'une alimentation plus saine ainsi que d'une diminution des déchets. Des éléments bio sont désormais incorporés à tous les repas : laitages, œufs et certaines charcuteries et viandes. Les enfants prennent un plateau pour être servis de rations en rapport avec leur appétit. La salle a été réorganisée par tables de quatre et, à la fin du repas, ils débarrassent puis effectuent le tri de leurs déchets. Cette nouvelle organisation a rendu les élèves plus autonomes et responsables et le temps du repas plus joyeux et plus calme pour tout le monde.



1 . Atelier multiculturel : Samia Arabi lit un conte aux enfants. 2 . Carnaval : les enseignants sont tous déguisés. 3 . Les petits pères Noël chantent pour les parents. 4 . La fête de l'école au théâtre. 5 . Les élèves de CM2 assistent au conseil municipal. 6 . Remise des dictionnaires aux CM2. 7 . Les maternelles font leur marché de saison. 8 . Au soleil dans la cour de la maternelle. 9 . Le maire lit le texte de la dictée ELA. 10 . Échange autour de la naissance d'un spectacle avec La Robe à l'envers.

# École et activités périscolaires

## Service Enfance-Jeunesse : des activités de qualité

Les activités périscolaires du jeudi après-midi proposées par le service Enfance-Jeunesse sont plébiscitées par les enfants et les parents : yoga, création de marionnettes, théâtre, cirque, salsa, Zumba... ont été pratiqués en 2016, certaines avec l'aide des bénévoles des sections du Foyer rural comme l'aéromodélisme ou le tennis. Le service Enfance-Jeunesse poursuit les actions éco-citoyennes, comme le tri des déchets par l'équipe encadrante et les enfants toute l'année à l'Accueil de loisirs. Les composteurs sont en place ainsi qu'un système de récupération d'eau pour le potager. En octobre, l'Accueil de loisirs qui accueille également les enfants durant les vacances d'hiver, de printemps, d'été ou d'automne ainsi que le mercredi après-midi, a été récompensé par la Région pour son investissement dans le projet Centre Écohérent.



1



6



2



3



4



5



7



8



9

1 . Équilibre avec le cirque. 2 . Initiation à l'aéromodélisme avec l'association l'Avioun. 3 . Entraînement au dojo. 4 . Le Tennis Club reçoit un groupe d'élèves. 5 . Sur le thème de la Provence avec les maternelles. 6 . Moment yoga avec Michèle Magnetto. 7 . Gérald Ruault anime l'atelier informatique. 8 . Fabrication de marionnettes avec La Robe à l'envers. 9 . On danse la Zumba !

# Accueil de loisirs et crèche



1 . Activité potager à l'Accueil de loisirs. 2 . Vacances de février à la neige pour les 9-11 ans à Orcières-Merlette. 3 . Déplacement à La Garde pour recevoir le diplôme de Centre Écohérent. 4 . Les enfants de l'Accueil de loisirs reçoivent ceux de la crèche pour fêter Halloween ensemble. 5 . Accueil de loisirs juillet : fabrication d'un arbre à sons avec le luthier. 6 . Le Centr'Raid à Ramatuelle pour une épreuve. 7 . Le carnaval à la crèche avec les enfants de l'Accueil de loisirs. 8 . Jeux à la crèche. 9 . Entraide même chez les tout-petits. 10 . Fête de Noël avec les parents.

## La crèche : sous le signe de la bonne humeur !

À la crèche également l'équipe est bien installée et se sent comme à la maison, accueillant dans un climat familial parents et enfants avec le sourire ! En 2016, la fête d'Halloween et le carnaval ont été partagés avec les enfants de l'Accueil de loisirs. Le spectacle de Noël a beaucoup plu. De nouveaux menus, plus diététiques, ont été mis en place avec plus de fruits. Les produits trop sucrés ou industriels ont été remplacés par des produits simples et frais.



Depuis 46 ans, chaque premier week-end de mars, la cérémonie commémorative de la disparition du sous-marin Eurydice et de son équipage de 57 marins est la première sur le calendrier des événements patriotiques auquel la commune apporte un éclat particulier en raison de son histoire. Elle se déroule au sémaphore de Camarat au pied de la stèle également dédiée aux marins disparus de l'U 2326, de la Sybille, de la Minerve et de l'Émeraude. Toujours très solennelle, elle est orchestrée par François Romano, président de l'Association des marins et marins anciens combattants (AMMAC), avec le soutien de la commune. La ville voisine, Saint-Tropez, est naturellement associée à l'événement.

# Les cérémonies commémoratives

5 mars

## Commémoration de la disparition du sous-marin Eurydice

En 2016, la présence de certains membres des familles de disparus et le discours très humain du commandant de l'Escadrille des sous-marins nucléaires, Sébastien Maloingne, a rendu encore plus émouvant ce moment, souligné au large par le son de la corne de brume du bateau de sauvetage de la SNSM, au moment du dépôt de couronne en mer.



19 mars

## Cessez-le-feu en Algérie

Après avoir déposé une gerbe au pied du monument aux morts accompagné d'Alain Surle, représentant de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, le maire a décerné la Médaille militaire à Claude Duée, habitant de La Croix Valmer, cité pour son acte de bravoure en Algérie en 1957.



24 avril



## Cérémonie des déportés

Patrick Rinaudo, adjoint représentant le maire Roland Bruno, et Odile Truc, présidente du comité local du Souvenir français, ont déposé au pied du mémorial national des Anciens des services spéciaux de la défense nationale (ASSDN) une gerbe dédiée au souvenir de la libération des camps de concentration nazis.

8 mai

## 71<sup>e</sup> anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale

En présence du capitaine de frégate Marc Vincent de Paule, chef d'état-major de l'Escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque de Toulon, et du colonel Jean-Pierre Berthomieux, délégué de l'Amicale des anciens des services spéciaux, les autorités civiles et militaires ainsi que les enfants de l'école Gérard-Philippe ont commémoré la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale et les tombes des résistants ont été fleuries.



18 juin

## Appel du 18 Juin

Georges Franco, président des Anciens combattants de la commune a lu l'appel du général de Gaulle après que le maire et Fernand Vié, premier adjoint honoraire, ont déposé une gerbe au pied du mémorial de l'ASSDN.



14 juillet

## Cérémonie du 14 Juillet

Cette année, l'association des Anciens combattants de Ramatuelle a déposé une gerbe en mémoire des femmes et des hommes qui, par leur sacrifice, ont participé à la naissance et au développement de la République ainsi qu'à la concrétisation de ses acquis.



15 août

## Commémoration du débarquement

La cérémonie de commémoration du débarquement du 15 août 1944 des forces alliées menée par le sous-préfet Philippe Portal a débuté à 8 h 15 autour de la stèle du boulevard Patch avec la participation d'Uzar Zeya, adjointe de l'ambassadrice des États-Unis et de Monique Quesada, consul général, en présence du député Jean-Michel Couve, des représentants du Conseil départemental Muriel Lecca-Berger et Alain Benedetto, ainsi que des maires des communes voisines : Gassin et Saint-Tropez réunis. L'état-major de l'Escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque était présent ainsi que tous les élus et les représentants des associations patriotiques locales.



11 novembre

## Commémoration de l'armistice 1914 et centenaire de la Grande Guerre

En présence du colonel Henri Debrun, président national de l'Amicale des anciens des services spéciaux et du capitaine de vaisseau Sébastien Maloingne, les élus et associations patriotiques ont rendu hommage aux disparus de la Grande Guerre. Les enfants de l'école Gérard-Philippe ont honoré le nom de chaque mort et, dans son discours, le maire a rappelé au souvenir de tous l'histoire particulière des six jeunes Ramatuellois tombés à l'ennemi ou disparus en 1916.



5 décembre

## Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie





# La ronde de la vie



## 25 mariages en 2016 !

Camille Leconte et Nicolas Bologna, le 21 mai  
 Élodie Carandante et Ludovic Danoy, le 28 mai  
 Cyrielle Dufour et Johan Salomé, le 4 juin  
 Florence Jacquesson et Serge Cordon, le 4 juin  
 Lisa Patrone et Arnaud Gianinetti, le 4 juin  
 Anne-Sophie Maccio et Jacky Fauconney, le 28 juin  
 Emily White et Antoine Faure, le 2 juillet  
 Alban Laurent et Sébastien Meunier, le 2 juillet  
 Marie Cerna et Stéphane Roussia, le 9 juillet  
 Ekatarina Starchenko et Charles Roussel, le 5 août  
 Julie Kui et Pierre Giubergia, le 17 août  
 Angela Andriyanova et Félix Boutboul, le 18 août  
 Gwendoline Gardinier et Arnaud Bartoli, le 3 septembre  
 Carole-Anne Gourlan et Yoan Cayzac, le 3 septembre  
 Clara Champalle et Jean-Baptiste Berthet, le 3 septembre  
 Julie Battisti et Anthony Bertolotto, le 3 septembre  
 Marguerite Thiriez et Victor Laviron, le 9 septembre  
 Marzena Filipiuk et Riadh Djebien, le 16 septembre  
 Adeline Benzekri et Aurélien Thuillier, le 17 septembre  
 Sylvie Claude et Philippe Dodille, le 1<sup>er</sup> octobre  
 Kristel Pelloux et Bruno Cipres, le 8 octobre  
 Hana Fialova et Bernard Gomez, le 15 octobre  
 Kelly Pizarro Bomfim et Jean-Philippe Vaudrey, le 15 octobre  
 Joanna Joyner et Saleem Puar, le 27 octobre  
 Ghislaine Rogier et René Page, le 16 novembre



## Naissances en 2016

César Muselet Ricard, le 5 janvier  
 Louis Usoulet, le 15 janvier  
 Liam Lambarder, le 29 janvier  
 Elisa Bonora Bosco, le 27 février  
 Adam Bazarbachi, le 28 mars  
 Lenny Mengual, le 19 mai  
 Sophie Matviychuk, le 25 mai  
 Margaux Thiery, le 17 juin  
 Emma Lara Mesbah, le 7 juillet  
 Sarah El Gareh, le 12 juillet  
 Joshua Andry, le 15 juillet  
 Gniewko Goryczko Grzanka, le 27 juillet  
 Viktoria Bonnefon Dubasikova, le 17 septembre  
 Lino Auteri, le 29 septembre  
 Taïa Gau, le 15 octobre  
 Meissa Ben Jelloul, le 15 octobre  
 Alexia Dubasikova, le 19 octobre  
 Mia Craveris, le 7 novembre  
 Eyad Lambarder, le 14 décembre  
 Rosa Lading, le 15 décembre

## Ils nous ont quittés cette année

Christiane Sénéclauze, le 14 janvier  
 John Cudell, le 20 janvier  
 Antonio Queiros Fernandes, le 23 janvier  
 Jacques Lachèze, le 25 février  
 Yvon Arnaud, le 7 mars  
 Danielle Olivon, le 6 avril  
 Maurice Seneca, le 15 avril  
 Lucienne Mouret, le 12 mai  
 Jeanine Lansade, le 26 mai  
 Margarete Schärffe, le 23 juin  
 Ferruccio Rossi, le 25 juin  
 Andreino Biancolini, le 30 juin  
 Antoine Boutigny, le 12 juillet  
 Jeannot Vitrant, le 20 août  
 Katia Chailan, le 21 août  
 Henriette Marion, le 23 août  
 Onorina Alleyrat, le 2 septembre  
 Martine Mayol, le 11 septembre  
 Antonio Pandolfini, le 15 septembre  
 Germaine Biancolini, le 15 septembre  
 Brahim Deramchi, le 21 septembre  
 Andrea Hoppstädter, le 27 septembre  
 Jean-Marc Antoine, le 29 octobre  
 Alexandre Deschamps, le 3 novembre  
 Andrée Gal, le 8 novembre  
 Raymonde Le Bel, le 26 novembre  
 Christian Avet, le 29 décembre

## Le risque d'incendie est le risque majeur dans nos régions

La commune est très attachée à son Comité communal feux de forêt, dont le maire est le président et Noël Arizzi, le président délégué. Ce dernier encadre un groupe de 17 bénévoles particulièrement attachés à la défense du massif forestier de la commune et qui se rendent disponibles les jours à fort risque d'incendie. Noël Arizzi encadre également la patrouille équestre : trois cavalières et leurs chevaux qui sont hébergés, le temps de la saison, sur un terrain qui est mis à la disposition de la commune par Georges Franco. Cette "exception culturelle" est en place depuis plus de vingt ans. Elle permet une présence sur le terrain tous les jours du 15 juin au 15 septembre.



Sophie Lherbret (à droite), responsable de la patrouille, avec Pépy, Valentine Fabri avec Stella, et Betty Vallet avec Pin's.



## Une équipe de saisonniers communaux au service des visiteurs

Chaque année, d'importants moyens sont déployés par la commune pour faire face à l'afflux des visiteurs en saison et garantir leur sécurité. Nageurs sauveteurs, pompiers, patrouille équestre, policiers municipaux, agents des services techniques : environnement, plage, collecte des ordures, propreté des bâtiments, gardiens des parcs de stationnement, animateurs pour l'Accueil de loisirs, en tout plus de 70 saisonniers ont été recrutés pour que l'été se déroule dans les meilleures conditions possibles.



## Une Police municipale efficace hiver comme été

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la Police municipale compte 8 policiers et 8 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) complémentaires pour faire face à la fréquentation estivale. Cette année, en raison de l'état d'urgence, elle a été mise à contribution notamment lors des manifestations et des événements culturels. La patrouille en quad sur la plage a particulièrement veillé au respect de l'arrêté municipal interdisant la vente ambulante en juillet et août de 14 à 18 heures.



## La Police municipale privilégie le contact avec la population

La commune a fait l'acquisition de deux vélos électriques destinés aux policiers municipaux qui patrouillent sur l'ensemble de la commune ainsi que dans le village. Ce mode de transport privilégie la proximité avec la population.



## Sécurité sur les plages

Au cœur de l'été, la fréquentation des 4,5 km de la plage de Pampelonne peut monter à 30 000 personnes par jour. Cet été, elle a été surveillée par dix nageurs sauveteurs recrutés par la commune, répartis d'ouest en est aux trois postes des quartiers Gros-Vallat, Patch et Tamaris.

Mickaël Iltzieff le responsable de l'équipe des nageurs sauveteurs et son adjointe Mylène Matton, responsable du poste de secours de Gros-Vallat.



## Sécurité à l'Escalet

La sécurité de la plage de l'Escalet est assurée par trois pompiers du Service départemental d'incendie et de secours de Saint-Tropez-Gassin (SDIS) basés au poste de secours. Deux agents de la Police municipale à vélo électrique ont assuré des patrouilles dans ce secteur de plus en plus fréquenté.



## Un été calme au bilan du CCFP

Au début du mois de juin, les membres du Comité communal feux de forêt se réunissent pour un point d'avant saison, sous l'égide de Noël Arizzi, responsable et animateur de ce groupe de 17 bénévoles. Particulièrement attachés à la défense du massif forestier de la commune, ils se rendent disponibles les jours à fort risque d'incendie. Malgré les fortes inquiétudes d'avant saison, l'été s'est bien passé. Au moment du bilan, Noël Arizzi annonçait l'intégration au groupe de deux jeunes Ramatuellois : Guillaume Maire-Arizzi et Kevin Ruth qui partageront cette expérience avec leurs grands-pères respectifs.



# Sur l'agenda du maire

22 janvier



Départ à la retraite de Gérard Dumas, inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes en présence du trésorier principal de Saint-Tropez

Outre les rendez-vous récurrents avec la population, dont le plus important est bien sûr la cérémonie des vœux début janvier, l'agenda du maire comporte des réunions ou réceptions ponctuelles dont nous proposons, en images, quelques moments choisis. Le maire est également président du Centre communal d'action sociale, du Comité communal feux de forêt et vice-président de la Communauté de communes en charge du littoral et donc, de l'Observatoire marin ainsi que président du Syndicat à vocation unique (SIVU) qui pilote la destinée du Conservatoire à rayonnement intercommunal Rostropovitch-Landowski.

30 mars



Le Conseil municipal reçoit Marc Giraud, président du Conseil départemental du Var

31 mars



Réunion de préparation de saison avec les commerçants du village

20 mai



Réunion publique de présentation du projet de révision du Plan local d'urbanisme et de la mise en place du Règlement local de publicité

13 juin



Le maire a reçu deux élèves de CM2 venus l'interviewer pour un article paru dans le journal de l'école : La Tulipe

18 juin



Célébration des noces de diamant de Liliane et Gérard Alexandre

22 septembre



Réunion publique de présentation des enjeux du Schéma de cohérence territoriale : le maire présente ceux du littoral et le travail de l'Observatoire marin à Sainte-Maxime

26 décembre



Le Conseil municipal reçoit le nouveau préfet Jean-Luc Videlaine et le sous-préfet Philippe Portal

1<sup>er</sup> octobre



En sa qualité de président du Conservatoire Rostropovitch-Landowski, le maire a participé à l'inauguration de nouvelles salles de musique et de danse couvertes à Sainte-Maxime

14 décembre



Comité local de gestion des terrains du Conservatoire des espaces naturels PACA en présence des mécènes Patrice de Colmont, Jean-Claude Biver, Bertrand Lufman et Laurent Bologna



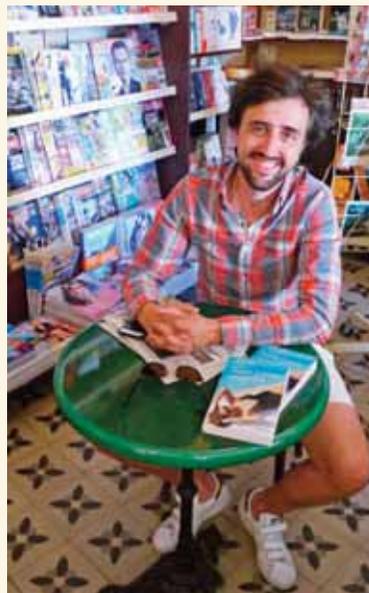
## Une rencontre sous le signe du jazz

Début septembre, le maire et le Conseil municipal ont reçu une délégation conduite par Claus Wisser, résident allemand de notre commune depuis 2011 et l'un des créateurs du plus grand festival de musique privé d'Europe : le Rheingau Music Festival. Entièrement financé par des fonds privés et la billetterie, ce festival propose plus de 170 concerts durant les mois de juin à septembre. En prélude au 30<sup>e</sup> anniversaire de cet événement, Claus Wisser, qui est également mécène de Jazz à Ramatuelle depuis 2012, a tenu à présenter à son équipe de professionnels, les chevilles ouvrières bénévoles de Jazz à Ramatuelle. Un moment chaleureux d'échange et de partage, apprécié des habitants des deux côtés du Rhin !



## Marion Brunetto, leader du groupe Requin Chagrin, enfant de Ramatuelle

Début août, l'enfant du pays, Marion Brunetto et les membres de son groupe pop rock Requin Chagrin étaient à l'affiche de l'événement musical grimaudois Plage de Rock. À cette occasion, ses parents, Claude et Gisèle Brunetto, ont organisé une réception en son honneur, qui a rassemblé toute la famille.



## Valentin Spitz dédicace à l'Ormeau

"Le café de l'Ormeau est un endroit mythique", a dit Valentin Spitz, journaliste sur D8 et ramatuellois de cœur, lors de la dédicace de son roman *Et pour toujours ce sera l'été*, un thriller sorti début août et dont l'intrigue se déroule dans la presqu'île.



## Sylvie Boller publie *Les Aventures d'Adèle la coccinelle*

En collaboration avec l'illustratrice Éva Delarbre, Sylvie Boller, qui vit tout près de la mairie, a publié *Les Aventures d'Adèle la coccinelle*, un livre pour enfants qui a remporté un joli succès, notamment lors de la séance de dédicace organisée au Café de l'Ormeau fin juin.



## Atelier d'artiste à la Roche des Fées

Yves Marcellin est un artiste-photographe dont l'atelier est situé à la Roche des Fées. Au mois de mars, il organisait un grand vernissage pour le lancement de son exposition d'art numérique "Étreintes", des grands formats exposés de mars à juillet.



## Médailles d'or et vermeil pour cinq agents

Lors de la cérémonie des vœux du personnel aux élus en janvier, cinq médailles du travail ont été remises par le maire. Médailles échelon vermeil pour Thierry Collon, Jean-Michel Cèze, Patrick Mothe et Roger Belmonte. Échelon or pour Nadine Bourgeois entrée à la mairie en 1980.



## Monique Braconier a fêté ses 105 ans en famille

Au mois de mars, le maire a rendu visite à Monique Braconier, doyenne de la commune qui fêtait son 105<sup>e</sup> anniversaire entourée de sa nombreuse famille venue en grande partie de Belgique.



## Michael Haneke et Mathieu Kassovitz ont tourné *Happy end* au village

Fin août, la commune recevait une équipe de cinéma d'une cinquantaine de personnes pour le tournage rue du Clocher de quelques scènes du 12<sup>e</sup> long-métrage du réalisateur Autrichien Michael Haneke, deux fois récompensé de la Palme d'Or au Festival de Cannes.

## Michel Meunier fait don d'archives à la commune

Au mois d'août, Michel Meunier, long-temps président de l'Association libre des propriétaires du domaine de l'Escalet a fait don à la mairie d'archives datant de 1912 et 1913, retraçant l'histoire de la maison Bergès, villa de 15 pièces à l'architecture de temple grec, aujourd'hui disparue. Ces documents lui avaient été confiés par sa cousine archiviste auprès de la famille d'industriels propriétaires de la maison.



## Nouvelle répartition des délégations du maire auprès des adjoints

Lors du Conseil municipal du lundi 24 octobre, le maire Roland Bruno mettait à l'honneur Michel Courtin, son premier adjoint qui, pour raison de santé, a fait le choix d'arrêter sa fonction tout en restant conseiller municipal. Il le remerciait vivement pour l'investissement sans faille dont il a fait preuve durant toutes ces années à ses côtés : ils ont été élus pour la première fois ensemble en 1983. Le même soir, Georges Franco est proclamé cinquième adjoint immédiatement installé et Patricia Amiel nommée première adjointe. Patricia Amiel est première adjointe au maire chargée de l'enfance de la jeunesse et des associations. Patrick Rinaudo, deuxième adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des établissements recevant du public et des finances communales. Danielle Mitelmann, troisième adjointe au maire chargée du tourisme, de la culture et du patrimoine. Richard Tydgat, quatrième adjoint au maire chargé des travaux, de l'assainissement, du littoral et des déchets. Georges Franco, cinquième adjoint au maire chargé de la forêt, des cours d'eau et ruisseaux, de l'agriculture, de l'hygiène et la sécurité et du plan communal de sauvegarde.



## Un système d'archivage montré en exemple

En octobre, le directeur général des services, Patrick Mothe, a été invité à présenter aux archives départementales, au Pôle culturel Chaban, à Toulon, la démarche entreprise par la commune dans ce domaine. Ramatuelle est en effet montrée en exemple pour son initiative de re-classement et rangement des archives municipales : une opération en cours d'achèvement qui aura nécessité trois années de travail minutieux de l'archiviste Caroline Martin. Elle a de surcroît mis en place un logiciel de recherche très pratique. Un nouveau système de rayonnage mobile permet une augmentation substantielle de la capacité de stockage.



## Les artistes de Ramatuelle à l'honneur

Chaque année depuis 2015, un tableau est choisi par le maire pour la réalisation de sa carte de vœux avec la volonté de mettre à l'honneur un artiste local. La première carte représentait *Les Abeilles*, un tableau signé Albin Monti, mis à disposition par son propriétaire, Laurent Malet, et reproduit avec l'aimable autorisation de la famille de l'artiste. Pour 2016, le maire a choisi un très beau *Lever de soleil sur Ramatuelle*, une œuvre de Michel Guinochet, peintre en exercice.



# La Mairie vous accueille



Les services municipaux sont à votre disposition toute l'année, en semaine, pour vous accueillir, vous renseigner, vous guider dans vos démarches du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Afin de gagner du temps ou de vous simplifier la vie, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune,

[www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr)

Pour l'ensemble des services et pour des questions d'ordre général, écrire à : [info@mairie-ramatuelle.fr](mailto:info@mairie-ramatuelle.fr)

Quelques adresses pratiques

[police.municipale@mairie-ramatuelle.fr](mailto:police.municipale@mairie-ramatuelle.fr)

[service.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr](mailto:service.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr)

[service.technique@mairie-ramatuelle.fr](mailto:service.technique@mairie-ramatuelle.fr)

[ccas@mairie-ramatuelle.fr](mailto:ccas@mairie-ramatuelle.fr)

[centre.aere@mairie-ramatuelle.fr](mailto:centre.aere@mairie-ramatuelle.fr)

[service.communication@mairie-ramatuelle.fr](mailto:service.communication@mairie-ramatuelle.fr)

[population@mairie-ramatuelle.fr](mailto:population@mairie-ramatuelle.fr)

**Accueil téléphonique :**  
**04 98 12 66 66**

**Le service de l'urbanisme reçoit et accompagne le public dans ses démarches**

Ouverture du service au public et accueil téléphonique  
le lundi, mardi et jeudi de 13 h à 17 h,  
le vendredi de 13 h à 16 h, fermé le mercredi  
[secretariat.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr](mailto:secretariat.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr)

Réponses aux questions fréquentes,  
à consulter sur le site de la ville,  
rubrique

VIVRE À RAMATUELLE - Urbanisme

**04 98 12 66 64**